



PLAN DU DOMAINE PUBLIC DE LA RUE SPARKS

Équipe de planification et conception

Ville d'Ottawa

David Atkinson, MCIP, RPP, Urbaniste principal, Designer urbain
Matthew Ippersiel, Urbaniste

Services et approvisionnement Canada

Sophie Harvey, Gestionnaire de projets, Science et de l'infrastructure parlementaire
Miranda Spessot, Gestionnaire de projets, Science et de l'infrastructure parlementaire

Commission de la capitale nationale

Patrick Bunting, Designer urbain
Patricia McCann-MacMillan, Urbaniste principale

Administration du mail de la rue Sparks / ZAC

Kevin McHale, Directeur exécutif
Laura Young, Coordinatrice

Vlan + civiliti

Julie St-Arnault, Chargée de projet, Architecte paysagiste principale
Peter Soland, Assistant-chargé de projet, Designer urbain principal
Micheline Clouard, Architecte paysagiste
Arnaud Dubois, Designer urbain
Myren Burnett, Architecte paysagiste
Youssef El-Saai, Architecte paysagiste
Maude Gagnon-Levert, Designer urbain

WSP

Louis-Marc Girard, PMP, Ingénieur projet Sénior - Infrastructure

Déposé le 31 juillet 2019.

Révision(s)	Date
R.01	10 octobre 2019

Table des matières

<i>Remerciements</i>	p.4
<i>Objectifs et utilité de ce plan</i>	p.4
1. Histoire et contexte	p.5
1.1 Bref historique de la rue Sparks	p.6
1.2 Contexte	p.8
1.3 La rue Sparks aujourd'hui	p.9
1.4 Avenir proche de la rue Sparks	p.10
2. Vision, principes directeurs et objectifs	p.11
2.1 Vision	p.12
2.2 Principes directeurs	p.13
2.3 Objectifs	p.13
3. Orientations stratégiques relatives au design	p.15
3.1 Mobilité et accès	p.16
3.1.1 Prioriser la circulation piétonnière	p.17
3.1.2 Accueillir les cyclistes à titre de visiteurs	p.17
3.1.3 Contrôler l'accès des véhicules	p.17
3.1.4 Intégrer des mesures de sécurité au design	p.17
3.1.5 Concevoir des intersections priorisant les piétons	p.17
3.1.6 Encourager le transport actif	p.17
3.2 Verdissement	p.18
3.2.1 Intégrer de la végétation vivace dans les cinq îlots	p.19
3.2.2 Développer une infrastructure verte	p.19
3.2.3 Offrir des espaces ombragés pour un confort saisonnier	p.19
3.2.4 Créer un intérêt visuel toute l'année	p.19
3.2.5 Refléter le caractère régional	p.19
3.3 Programmation et activités	p.20
3.3.1 Tenir des événements spéciaux saisonniers	p.21
3.3.2 Animer continuellement la rue à l'aide d'installation dynamiques	p.21
3.3.3 Animer la rue au moyen des commodités et des activités publiques	p.21
3.4 Harmonisation des bâtiments adjacents	p.22
3.4.1 Déterminer soigneusement la diversité des utilisation au rez-de-chaussée	p.23
3.4.2 Intégrer les améliorations au domaine public par l'entremise des restaurations immobilières	p.23
3.4.3 Soutenir les éléments et la programmation du domaine public	p.23
3.5 Harmonisation des commerces situés au rez-de-chaussée	p.24
3.5.1 Proposer de l'activation commerciale contribuant à la conception et à la programmation de la rue	p.25
3.5.2 Maintenir des entreprises reflétant le « Meilleur de la ville » et respectueuses du cadre patrimonial environnant	p.25
3.6 Interprétation	p.26
3.6.1 Élaborer un cadre d'interprétation cohérent	p.27
3.6.2 Intégrer minutieusement des éléments permanents au paysage de rue	p.27
3.6.3 Accompagner les éléments interprétatifs permanents de médias numériques	p.27
3.6.4 Encourager une interprétation créative et diversifiée	p.27
4. Plan fonctionnel et scénarios	p.29
4.1 Option retenue	p.30
4.2 Scénarios fonctionnels	p.32
4.2.1 Chargements et livraisons	p.32
4.2.2 Conditions hivernales	p.33
4.2.3 Festival culinaire	p.34
4.2.4 Prestations et installations artistiques	p.35
4.2.5 Cinéma éphémère	p.36
4.2.6 Kiosques commerciaux temporaires et chariots de vente	p.37
5. Approche relative à l'aménagement de la rue	p.39
5.1 Une identité visuelle distincte et esthétiquement soignée	p.39
5.2 Aménagement détaillé flexible et spécifique aux îlots	p.39
5.3 Éléments permanents robustes et installations conçues avec soin	p.39
6. Plans de démonstration	p.41
6.1 Options d'aménagement conceptuelles	p.43
6.1.1 Option curviligne	p.43
6.1.2 Option géométrique	p.43
6.2 Explorations îlot par îlot	p.44
6.2.1 Îlot 1	p.44
6.2.2 Îlot 2	p.46
6.2.3 Îlot 3	p.48
6.2.4 Îlot 4	p.50
6.2.5 Îlot 5	p.52
6.3 Coupes	p.54
6.3.1 Îlot 1	p.54
6.3.2 Îlot 3	p.55
6.3.3 Îlot 5	p.56
7. Directives relatives à l'aménagement	p.57
7.1 Éléments statiques du paysage de rue	p.59
7.1.1 Mobilier	p.59
7.1.2 Équipements	p.60
7.1.3 Traitements de surface	p.61
7.1.4 Verdissement	p.62
7.1.5 Autres	p.63
7.2 Éléments dynamiques du paysage de rue	p.64
7.2.1 Animation de l'espace public	p.64
7.2.2 Animation Commerciale	p.65
7.2.3 Éléments saisonniers	p.66
7.3 Services publics et infrastructures de soutien	p.67
8. Opérations, entretien et autorité	p.69
9. Implantation du projet	p.71
9.1 Amélioration continue	p.72
9.2 Stratégie de mise en oeuvre et phasage	p.73
9.2.1 Gouvernance et harmonisation administrative	p.73
9.2.2 Développement de la programmation	p.73
9.2.3 Coordination immobilière et commerciale	p.74
9.2.4 Projets pilotes et harmonisations physiques temporaires	p.74
9.2.5 Conception de l'aménagement détaillé	p.75
9.2.6 Construction du paysage de rue	p.75
10. Documents de référence	p.77

Remerciements

Le Plan du domaine public de la rue Sparks a été lancé à la suite de la troisième recommandation du rapport sur l'examen de la gouvernance de l'Administration du mail de la rue Sparks, remis au Conseil municipal d'Ottawa le 13 juillet 2016. Il s'agit d'une première étape cruciale pour concrétiser l'initiative stratégique EP2-3 du Conseil, soit la réfection du mail de la rue Sparks, dans le cadre plus global des Priorités pour le mandat du Conseil 2015-2018.

Objectifs et utilité de ce plan

La rue Sparks représente un intérêt considérable pour de nombreuses organisations. Elle appartient à la Ville, mais elle est gérée par l'Administration du mail de la rue Sparks (SSMA), programmée en partie par la zone d'amélioration commerciale (ZAC) de la rue Sparks et entourée de propriétés détenues ou louées par Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC), la Commission de la capitale nationale (CCN) et neuf autres propriétaires. Ce plan a donc pour objectif de servir d'outil à chacun de ces principaux acteurs aux fins suivantes :

- Proposer une vision commune solide et actualisée des futurs aménagements, de la gestion et de la programmation du mail de la rue Sparks.*
- Servir d'outil de référence à la Commission de la capitale nationale dans l'évaluation des propositions qui nécessitent l'approbation du gouvernement fédéral en vertu de la Loi sur la capitale nationale.*
- Intégrer plusieurs politiques, règlements, études et ententes qui ont été élaborés et approuvés depuis la dernière réfection importante de la rue, en 1989.*
- Formuler des recommandations sur l'harmonisation potentielle des propriétés et des commerces adjacents pour adhérer à la vision du domaine public de la rue Sparks.*
- Contribuer à la prochaine mise à jour de la vision et du plan à long terme (VPLT) pour la Cité parlementaire.*

1. Histoire et contexte

1.1 Bref historique de la rue Sparks

A. Origines

La rue Sparks a été construite sur le territoire non cédé de la nation Algonquin-Anishinaabe. La région de la capitale du Canada que l'on connaît aujourd'hui fut un important centre de communication et un réseau commercial pendant des milliers d'années. Les archives archéologiques montrent comment les peuples autochtones de nombreuses cultures s'y sont réunis pour échanger idées, biens et connaissances.

À partir du début du 19e siècle, l'État a vendu des lots sans le consentement du peuple algonquin. Nicholas Sparks en a acheté certains, acquérant ainsi une grande partie de ce qui est maintenant connu sous le nom de « Haute Ville ». Il a ensuite subdivisé et développé ces lots, créant la rue Sparks en 1848.

Vers la fin du 19e siècle, la rue Sparks s'est affirmée comme pilier commercial et institutionnel de la Haute Ville et a accueilli le premier tramway électrique de la ville et, peu après, est devenue la première rue pavée à Ottawa.

B. Début du 20e siècle

Après la Confédération, les premiers développements ont laissé place à des commerces de taille moyenne et à des institutions profitant de la proximité de la Colline du Parlement. La rue Sparks est ensuite devenue le « Broadway d'Ottawa », soit une grande rue commerciale trépidante qui servait les résidents privilégiés et les touristes venus visiter la capitale.



Fig. 2 La première photographie connue de la rue Sparks, aux alentours de 1860
Source: Queens University (2003) Bray, Gordon: Sparks Street Then and Now

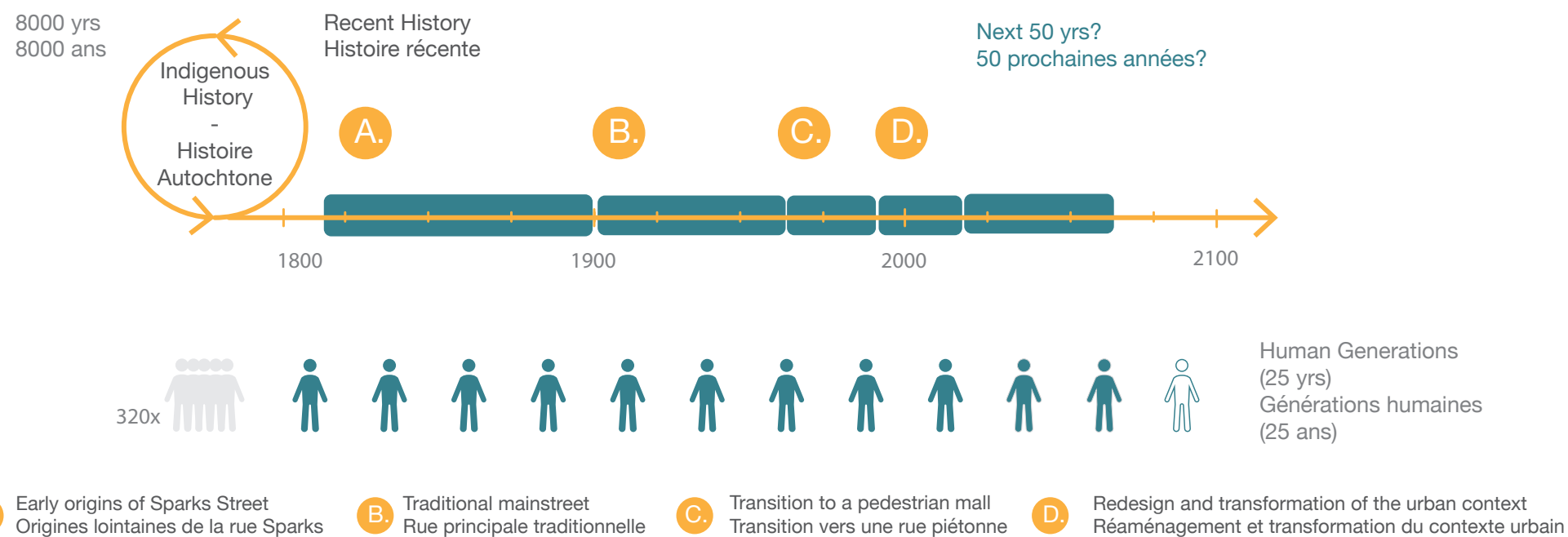


Fig. 1 L'évolution de la rue Sparks
Source: CCN / Vlan + civilliti



Fig. 3 La rue Sparks dans les années 1920
Source : Ville d'Ottawa

C. Après la Seconde Guerre mondiale

L'invasion de voitures, la popularité grandissante des centres commerciaux de banlieue et le plan Gréber de 1950 visant la décentralisation des organismes gouvernementaux ont marqué une période de déclin notable pour la rue Sparks. En 1959, les commerces de détail du centre-ville d'Ottawa luttèrent pour leur survie. Suivant les conseils de Jacques Gréber, les commerçants de la rue Sparks sont allés visiter des rues piétonnières novatrices à Toledo et à Kalamazoo. À leur retour, ceux-ci ont exercé avec succès des pressions sur le Conseil municipal d'Ottawa, qui a adopté un règlement sur la fermeture d'un tronçon de la rue Sparks de juin à septembre.

D'après l'opinion générale, l'expérience des commerçants s'est avérée une réussite et s'est poursuivie de façon saisonnière pendant plusieurs années. En 1963, un comité civique a recommandé d'en faire un projet permanent et, en 1967, la rue Sparks est devenue le premier mail piétonnier permanent au Canada.

D. Depuis les années 1980

La démolition ou la transformation de certains édifices patrimoniaux importants et leur remplacement par des bâtiments plus récents ont modifié l'envergure et le caractère de la rue Sparks. En 1989, la rue a fait l'objet d'un réaménagement majeur. De nombreux éléments de ce projet demeurent en place aujourd'hui, notamment des portions du pavage et des structures marquant les intersections, mais d'autres sont disparus, comme des pavillons et des fontaines.



Fig. 4 La rue Sparks dans les années 1960
Source : Ville d'Ottawa



Fig. 5 La rue Sparks dans les années 1970
Source : Ville d'Ottawa



Fig. 6 La rue Sparks dans les années 1970
Source : Ville d'Ottawa



Fig. 7 La rue Sparks en 1997
Source : Ville d'Ottawa

1.2 Contexte

La rue Sparks se situe à quelques pas de la Colline du Parlement et de la rue Wellington. Elle traverse le quartier central des affaires et le district de conservation patrimoniale de la rue Sparks, servant de ligne de démarcation entre « la Couronne » et « la Ville ». Le boulevard de la Confédération lie la Colline du Parlement à d'autres lieux d'intérêt et institutions culturelles d'envergure nationale et internationale, comme la Place de la Confédération, le Centre national des Arts, le Canal Rideau, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, et le Musée des beaux-arts du Canada. Collectivement, ces lieux reflètent l'identité symbolique d'Ottawa à titre de capitale. Aux extrémités du boulevard de la Confédération se trouvent le Marché By, le Centre-ville Rideau et la rue Sparks, qui représentent les origines historiques d'Ottawa et qui jouent un rôle primordial dans la définition du caractère de la ville. À l'ouest de la rue Sparks, le réaménagement des plaines LeBreton est en cours, et la proximité d'institutions culturelles, de quartiers animés et de lieux emblématiques du gouvernement fédéral crée un contexte urbain unique, propice à la mise en valeur d'une destination à la fois métropolitaine et locale.

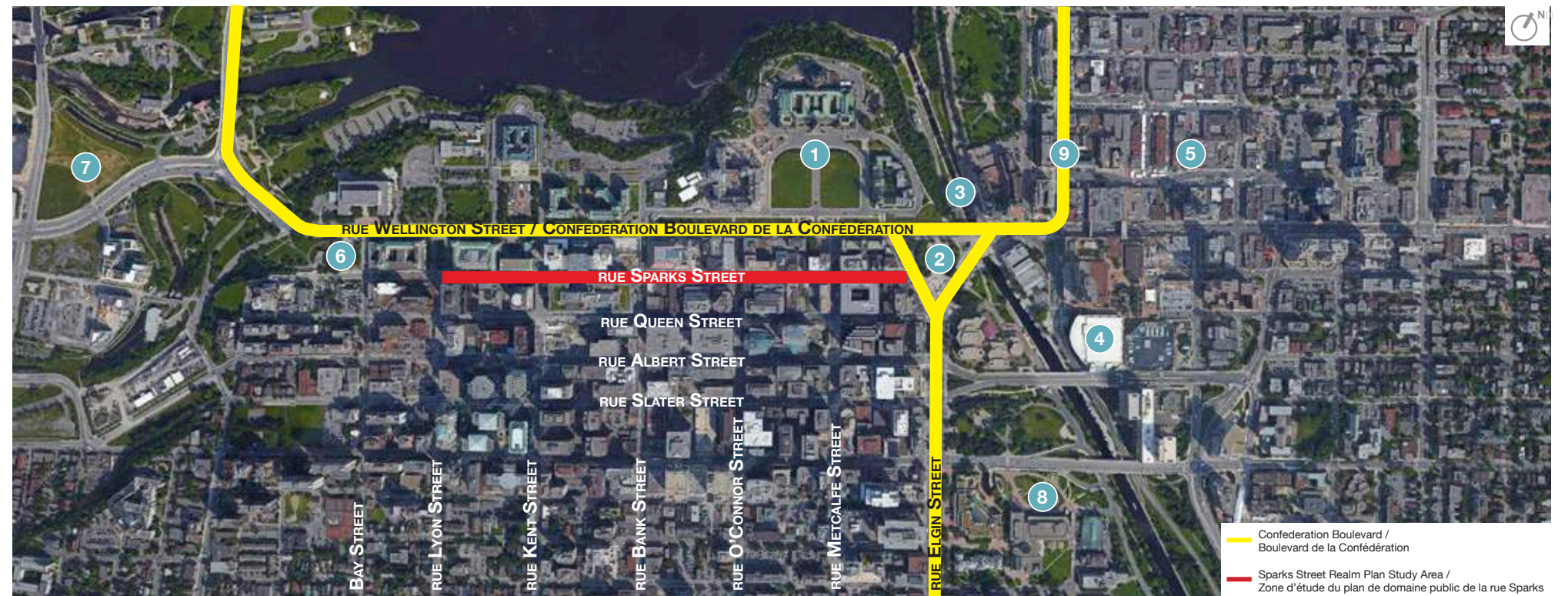


Fig. 8 Vue aérienne d'Ottawa, 2018
Source: Google Maps



Fig. 9 La flamme du Centenaire et l'édifice du Centre sur la Colline parlementaire.
Source: <https://pixabay.com/photos/ottawa-parliament-canada-government-815375/>



Fig. 10 Le square de la Confédération
Source: Suwannee Payne, wikimedia



Fig. 11 Le canal Rideau
Source: Michel Rathwell - flickr.com/people/digimages1/



Fig. 12 Le Centre Shaw
Source: goagiletour.ca/location



Fig. 13 Le Marché By
Source: authentikcanada.com/office-tourisme-ottawa



Fig. 14 Le Jardin des Provinces et des Territoires
Source: Heritage Ottawa



Fig. 15 Vue aérienne des plaines LeBreton
Source: NCC



Fig. 16 L'hôtel de ville d'Ottawa
Source: ottawaphotography365.com



Fig. 17 L'identité visuelle du Boulevard de la Confédération
Source: commons.wikimedia.org
File: Confederation_Boulevard_(14579920328).jpg

1.3 La rue Sparks aujourd'hui

Pendant plus de 50 ans, le mail de la rue Sparks a été l'un des principaux lieux de divertissement et de célébrations locales de la ville. Cependant, il a été difficile de conserver une identité claire et un rôle distinct dans le contexte plus global de la ville et de la capitale. Ce manque d'identité est lié à un aménagement incohérent, à l'entretien inadéquat, à la vaste programmation publique ainsi qu'à la mauvaise coordination de l'utilisation commerciale et foncière offertes aux visiteurs de la rue.

Bien qu'une réfection physique soit nécessaire, le mail de la rue Sparks comporte un éventail de pubs et de restaurants sympathiques, dont les terrasses sont très prisées pendant la période estivale. Malgré un long déclin dans le marché de détail, de nombreux magasins continuent de prospérer en répondant aux besoins des touristes et des employés de bureau en semaine, surtout à l'heure du repas.

Tout comme dans n'importe quelle ville, la rue Sparks connaît d'importantes périodes pendant lesquelles les activités tournent au ralenti et les espaces publics semblent sous-utilisés. Sur la rue Sparks, ces périodes creuses surviennent généralement en soirée, durant les fins de semaine et lors des mois d'hiver. Au cours des dernières années, le nombre considérable de bars et de restaurants a toutefois commencé à attirer des gens vers la rue Sparks pendant les soirées et les fins de semaine. De plus, la nature piétonnière de la rue ainsi que le cycle d'événements spéciaux et la programmation publique continuent de caractériser la rue Sparks tout au long de l'année.



Fig. 18 La rue Sparks, 2018
Source : Ville d'Ottawa



Fig. 19 Vue de la Tour de la Paix depuis la rue Sparks
Source : Ville d'Ottawa



Fig. 20 La rue Sparks, 2018
Source : Ville d'Ottawa



Fig. 21 Sculpture de glace lors du Bal de neige
Source : SSMA

1.4 Avenir proche de la rue Sparks

À court terme, la rue Sparks devrait connaître une augmentation d'une circulation piétonnière en raison de la prochaine ouverture des stations de TLR (Train léger sur rail) récemment ouvertes le long de la rue Queen, d'un nouvel arrêt de la STO (Service de transport de l'outaouais) sur la rue Lyon et de plusieurs pistes cyclables prévues à proximité dans un avenir proche.

La rue Sparks connaîtra aussi un regain de vitalité grâce à des investissements privés prévus, y compris une nouvelle tour résidentielle en construction, deux nouveaux hôtels, des restaurants et des boutiques spécialisées, ainsi que de vastes espaces de location situés à proximité qui pourraient servir de lieux d'événements culturels et de divertissement.

Au cours des 15 prochaines années, le réinvestissement prévu dans plusieurs édifices appartenant à l'État, situés du côté nord de la rue Sparks, offrira l'occasion de renforcer l'importance des fonctions citoyennes de la rue. Les étages supérieurs de ces bâtiments accueilleront diverses fonctions gouvernementales, alors que les rez-de-chaussée demeureront en grande partie accessibles au public et seront réservés à des utilisations commerciales et culturelles. Un espace pour les peuples autochtones ouvrira également au 100, rue Wellington. Ce réinvestissement et cette réfection fourniront des possibilités de location plus stables et une chance de coordonner une utilisation mixte qui appuie la vision et les objectifs de ce plan.



Fig. 22 Re-Residences
Source: SSMA



Fig. 23 Future station de TLR 'Parlement'
Source: www.ligneconfederationline.ca



Fig. 24 Futur complexe multifonctionnel au 350 rue Street
Source: www.wzmh.com/projects/350-sparks-street/



Fig. 25 Travaux au bâtiment de la Banque Nova Scotia
Source: Vlan + civiliti

2. Vision, principes directeurs et objectifs

2.1 Vision

En jetant un œil à d'autres zones distinctes de la Ville, le caractère, l'image et l'identité sont généralement enracinés dans l'histoire et le contexte de la communauté environnante. Le marché By reste largement caractérisé par son marché historique, la rue Preston est empreinte de la culture italienne et la rue Somerset respire la culture chinoise.

Alors que la plupart des rues de destination sont caractérisées par l'intégration communautaire, la rue Sparks est associée de manière unique et indéniable au siège du gouvernement fédéral. Considérée comme l'interface entre la « Ville » et la « Couronne », la rue Sparks symbolise plus largement le « Canada » et son identité devrait donc refléter à bien des égards la diversité qui définit Ottawa comme la capitale du Canada.

La rue Sparks est depuis longtemps un lieu d'échange culturel et de célébration civique, et ce plan appelle à un recentrage et à un raffinement autour de cette même vocation en offrant des espaces et une programmation qui célèbrent et renforcent publiquement les valeurs et les traditions diverses qui nous unissent en tant que Canadiens : **nos liens avec la nature, notre résilience hivernale, l'inclusion, l'équité, la réconciliation avec les peuples autochtones, la durabilité, la SRC, le hockey, la poutine, le sirop d'érable, notre tendance à être désolés, etc.**

La manière dont cette identité et cette vocation se traduisent dans le domaine public dépend en grande partie du moment de fréquentation. En semaine, les employés de bureau à proximité dominent la rue Sparks : ils dînent, se rendent à des réunions ou se retrouvent pour un verre après le travail. C'est également un itinéraire privilégié pour les touristes qui visitent la colline du Parlement et les autres attractions patrimoniales environnantes.

Dans l'avenir, la rue Sparks continuera d'être caractérisée comme un environnement piétonnier très animé en semaine, entourée d'un mélange en constante évolution d'entreprises, de services et d'institutions culturelles. Grâce à ce plan, le domaine public quotidien sera considérablement embelli, reverdi et enjolivé avec davantage de commodités piétonnes encourageant la détente et les interactions sociales.

Avec plus de pubs et de restaurants ouverts tard et durant la fin de semaine, plus de gens emménageant dans le centre-ville, un meilleur accès à la rue depuis les stations de tramway à proximité et de vastes investissements publics et privés prévus pour les années à venir, il existe enfin une occasion de prolonger la vie sur la rue Sparks le soir et les fins de semaine. Afin de soutenir davantage cette belle occasion, de nombreux espaces modulables et programmables seront mis en place pour accueillir une programmation ciblée et organisée d'événements spéciaux thématiques, des installations artistiques, des activités publiques et des échanges civiques d'importance locale, régionale, nationale et internationale.

En journée, en soirée et en toutes saisons, la rue Sparks contrastera de manière élogieuse avec le caractère formel et austère du boulevard de la Confédération et sera reconnue comme étant **la rue des célébrations culturelles, des divertissements et des activités d'Ottawa.**

“Dans les décennies à venir, La rue Sparks se recentrera et affinera ses rôles de rue des célébrations culturelles, des divertissements et des activités d'Ottawa.”

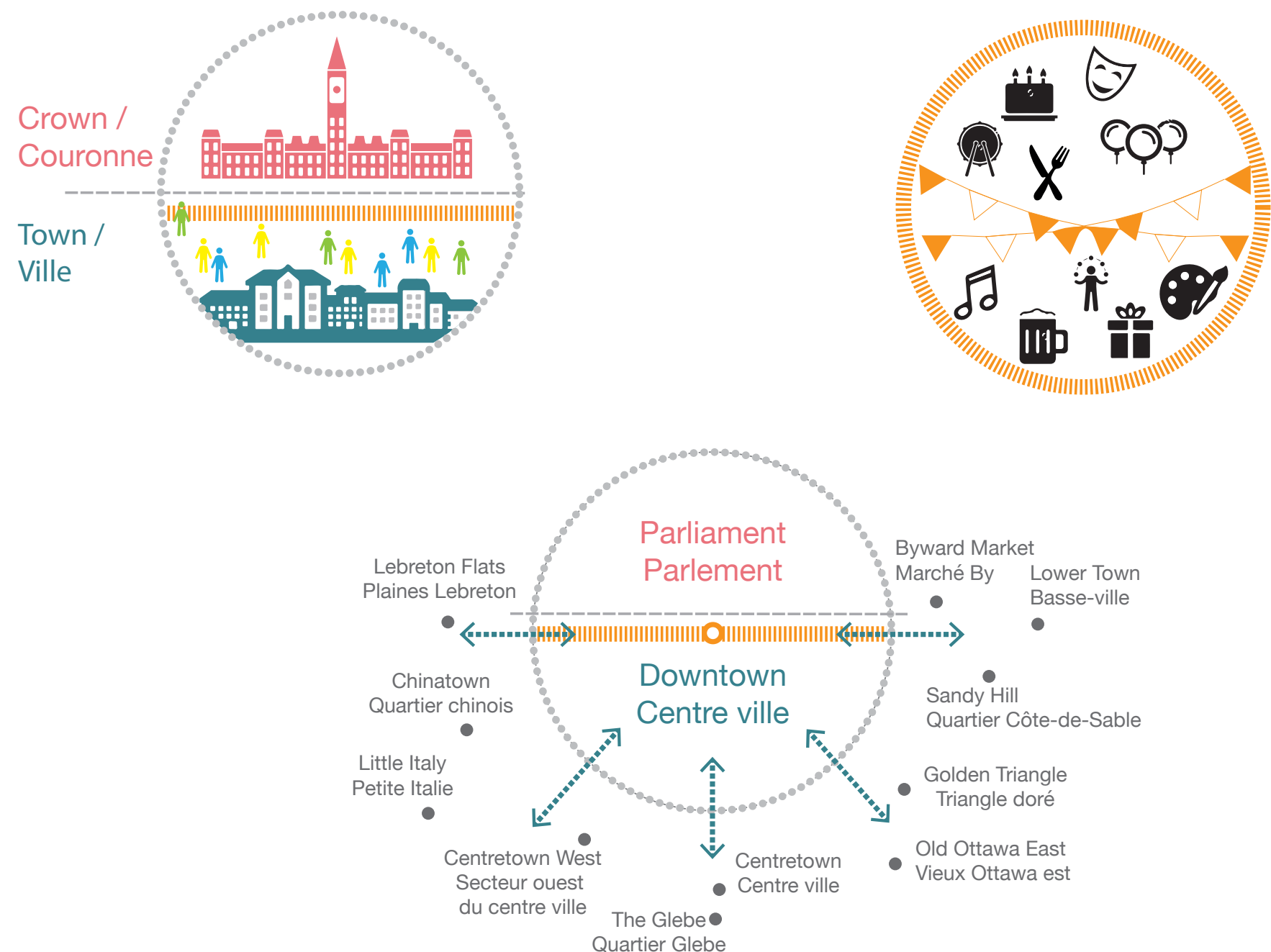


Fig. 26 Diagrammes conceptuels illustrant la portée de la rue Sparks
Source: NCC / Vlan + civiliti

2.2 Principes directeurs

Les principes directeurs ci-dessous ont été établis à partir de plans précédemment approuvés, réaffirmés et élargis à la suite de consultations publiques. Ces principes directeurs soutiennent la vision en définissant un ensemble de résultats globaux pour le domaine public de la rue Sparks. Les stratégies et les recommandations du plan visent à atteindre ces résultats, qui aideront ensuite à concrétiser la vision. Quant aux détails de l'aménagement, à la programmation potentielle et aux activités opérationnelles courantes de la rue, il importe de se demander comment ceux-ci appuient chacun de ces principes avant de prendre des décisions.

Authentique

Le domaine public représente Ottawa en tant que ville et capitale. Il représente le « meilleur de la ville », et son design respecte son histoire, son emplacement et son statut uniques.

Vibrant

Le domaine public est riche, amusant et interactif. Il permet un mélange d'expériences encourageant le rassemblement, la découverte et la célébration.

Accueillant

Le domaine public est accueillant, exceptionnellement bien entretenu, sécuritaire, propre et conçu pour être accessible à tous.

Durable

Le domaine public est une oasis urbaine qui contribue à la santé et au bien-être des résidents et des visiteurs.

Flexible

Le domaine public véhicule un sentiment d'harmonie et d'intemporalité, mais est suffisamment flexible pour s'adapter aux changements de saison, aux différents programmes et aux nouvelles possibilités expérientielles.

2.3 Objectifs

Les objectifs suivants ont été dégagés de la vision de ce plan et appuyés à la suite de consultations publiques. Ils représentent les aspirations les plus audacieuses et les marqueurs de succès qui orienteront les recommandations de ce plan. À l'instar des principes directeurs, ils sont censés constituer un ensemble d'exigences devant être mises en œuvre tout au long de ce plan, mais ils devraient être réexaminés et renforcés lors du design, de la programmation et des opérations à venir.

1. Créer, promouvoir et maintenir une identité forte et unifiée pour la rue Sparks.
2. Souligner et mettre en valeur l'histoire et l'architecture de la rue au moyen d'éléments créatifs.
3. Améliorer considérablement les conditions de design urbain de la rue et établir un processus de révision du design en vue des futures modifications du domaine public.
4. Renforcer le caractère unique de la rue ainsi que son rôle de destination métropolitaine culturelle et de lien culturel vital dans le centre-ville d'Ottawa.
5. Continuer d'être une rue piétonne animée et une destination de prédilection pour le repas en semaine pour les employés de bureau et les visiteurs de la capitale.
6. Créer des espaces sociaux attrayants qui incitent les visiteurs à passer de longues périodes dans la rue et à vivre des expériences passives et actives tant en journée qu'en soirée.
7. Établir des normes d'exploitation et de programmation visant à assurer l'entretien de la rue et la cohérence de son identité.
8. Lancer un programme comprenant des installations saisonnières à la fois spectaculaires et inspirantes ainsi que des activités en soirée qui serviront d'attractions constamment mises à jour pour les résidents et les visiteurs.
9. Lancer une stratégie de programmation collaborative et suivre ses progrès pour en assurer une amélioration continue.
10. Soutenir les utilisations dynamiques, temporaires, flexibles et saisonnières du domaine public, y compris l'aménagement de terrasses, l'installation de mobilier mobile et flexible et la mise en place d'équipements publics attrayants.
11. Augmenter considérablement la présence de verdure dans la rue.
12. Mettre en œuvre des stratégies de développement durable novatrices afin d'offrir un aménagement paysager écologiques.
13. Fournir des équipements techniques et des infrastructures qui encouragent et facilitent la programmation et l'animation.
14. Donner aux entreprises existantes et aux nouvelles entreprises la possibilité d'offrir leurs produits et services le long de la rue Sparks, de manière à contribuer à l'ambiance et au caractère du domaine public.
15. Créer un environnement et une destination propices à un mélange bonifié d'entreprises et de services, en particulier les soirs et les fins de semaine.
16. Établir clairement des rôles et des responsabilités pour implanter et entretenir tous les aspects du domaine public.
17. Établir des canaux de communication ouverts et clairs entre les propriétaires, les entreprises, les gardiens et les partenaires.



Fig. 27 Le monument du cadeau de Lord Stanley
Source : Ville d'Ottawa



Fig. 28 Édifice CIBC
Source : Ville d'Ottawa

3. Orientations stratégiques relatives au design

3.1 Mobilité et accès

À la suite des commentaires enthousiastes du public, la rue Sparks restera uniquement piétonne entre les rues Elgin et Lyon. Les liens en milieu d'îlot des côtés nord et sud de la rue seront mis en évidence pour relier la rue Sparks aux rues Wellington et Queen. Même si la circulation automobile demeurera interdite sur la rue Sparks, l'accès à la rue sera autorisé pendant une période déterminée de la journée pour effectuer des livraisons rapides et du chargement.

Une voie de six mètres de large à usages multiples et réservée aux services d'urgence sera maintenue dans les cinq îlots, incluant quelques rétrécissements à quatre mètres de large dans les zones de programmation situées au centre de chaque îlot. La présence visuelle des mesures de sécurité sera réduite au minimum dans le domaine public et ces dernières seront discrètement intégrées dans leur environnement.

Considérant l'important mandat en matière de verdissement et de programmation pour la rue Sparks, le cyclisme y restera interdit et les cyclistes devront verrouiller leur vélo ou marcher à côté de celui-ci pendant les périodes de forte affluence de piétons. Les interventions de design serviront à renforcer la priorité des piétons ainsi que la présence visuelle de la rue Sparks aux intersections. Des places de stationnement continueront d'être offertes dans les rues avoisinantes et les stationnements privés, mais pas sur la rue Sparks.



Fig. 29 Cycliste descendu de vélo pour circuler sur la rue Sparks
Source: Vlan + civiliti



Fig. 31 Intersection surélevée avec traitement graphique
Source: www.volkerwessels.co.uk/en/projects/detail/diy-streets-turnpike-lane-area-part-of-haringey-htm



Fig. 30 Bollards sur plateau rotatif à Wall Street, NYC
Source: www.flickr.com/photos/21213925@N00/3975362445



Fig. 32 Rétrécissement de la chaussée au niveau d'une zone de programmation
Source : Ville d'Ottawa

3.1.1 Prioriser la circulation piétonnière

1. Offrir un environnement de promenade sécuritaire et dégagé sur la rue Sparks au moyen d'une voie piétonnière centrale sinueuse incluant des connexions latérales qui garantiront un accès libre et continu à tous les commerces adjacents.
2. Relier l'expérience piétonnière d'un îlot à l'autre en maintenant une ligne de vue uniforme de deux mètres de large au centre de la rue.
3. Maintenir une zone dégagée de trois mètres de large le long des façades des commerces actifs sans terrasse afin de fournir une voie de déplacement alternative facilement accessible lors d'événements spéciaux occupant le corridor central de la rue.

3.1.2 Accueillir les cyclistes à titre de visiteurs

1. Encourager les cyclistes à visiter la rue Sparks à titre de destination invitante, mais non en tant que voie de communication cyclable.
2. Promouvoir l'utilisation des installations cyclables autour de la rue Sparks et dans le quartier central des affaires comme options plus directes et appropriées pour les cyclistes navetteurs.
3. Concentrer les principales aires de stationnement pour vélos autour des intersections nord-sud afin de dissuader les cyclistes de circuler sur la rue Sparks. Par souci de commodité, les propriétaires de bâtiments et de commerces seront encouragés à aménager des places de stationnement réservées aux employés dans leurs bâtiments et, dans une moindre mesure, à proximité des principales entrées situées le long de la rue Sparks.

3.1.3 Contrôler l'accès des véhicules

1. Assurer un accès contrôlé à la rue Sparks pour les services médicaux d'urgence ainsi que pour les véhicules de service et de livraison en dehors des heures normales.
2. Contrôler les intersections à l'aide d'une combinaison de barrières actives et d'autres éléments de sécurité renforcée. Grâce à l'ajout de plusieurs espaces de chargement dans les rues d'intersection situées au nord-sud, les délais de livraison sur la rue Sparks seront graduellement réduits ou déplacés en dehors des périodes de déplacement des piétons.
3. Donner un accès dûment réglementé aux véhicules pour les activités de construction, les livraisons uniques et les événements sur la rue. L'accès pour l'entretien des rues sera coordonné durant les périodes creuses afin de limiter les conflits avec l'activité piétonnière.

3.1.4 Intégrer des mesures de sécurité au design

1. Assurer que les mesures de sécurité soient spécifiques au site et au contexte et respectueuses de l'environnement hautement public et patrimonial.
2. Intégrer des mesures de sécurité dans des murets de taille variable servant de banc, des jardinières ou d'autres éléments de design dans le domaine public. Des solutions de rechange aux éléments de sécurité renforcée ou de simples bornes fonctionnelles seront étudiées et intégrées aux éléments de design détaillés.

3.1.5 Concevoir des intersections priorisant les piétons

1. Traiter les intersections comme des prolongements de la rue Sparks afin de renforcer la priorité des piétons et d'unifier l'identité visuelle du paysage de rue au sens large.
2. Adapter les signaux de circulation et les éléments sur la chaussée dès que possible afin de minimiser leur impact visuel sur l'environnement piétonnier.
3. Situer les voies cyclables qui croisent la rue Sparks en bordure de rue afin de ne pas nuire aux zones d'attente pour piétons.
4. Accorder une attention particulière à la cohérence et à la coordination des éléments d'intersection, et veiller à ce qu'ils ne diminuent pas les vues, notamment sur la colline du Parlement et la Place de la Confédération.

3.1.6 Encourager le transport actif

1. Encourager les transports actifs et publics afin de réduire la demande de stationnement dans le secteur, tout en testant des pratiques de gestion de l'efficacité et des stratégies en lien avec le stationnement sur les rues à proximité.
2. Intégrer de la signalisation détaillée en lien avec les stationnements publics, les gares de train léger et les nouvelles installations cyclables à proximité dans de l'affichage ou des kiosques multifonctionnels situés le long de la rue Sparks, en plus d'encourager les exploitants de stationnement à adopter des nouvelles technologies fournissant des données actives au public.

3.2 Verdissement

En tant que rue piétonnière à l'écart de la circulation automobile, la rue Sparks offre des occasions uniques de verdissement et d'aménagement paysager végétalisés qui ne sont pas possibles dans la plupart des rues urbaines. Grâce à une combinaison dûment réfléchie d'arbres à grand et à moyen déploiement plantés dans le sol, de jardinières partiellement surélevées, de petits espaces verts, d'installations saisonnières, de bacs à fleurs et de jardins de vivaces, la rue Sparks remplira l'un de ses principaux rôles, soit celui de devenir une oasis piétonne dans le quartier central des affaires.



Fig. 33 Centre de recherche du CHUM, Montréal
Source: nippaysage.ca/fr/projet46-crchum.html



Fig. 35 Arbres procurant de l'ombre au niveau d'une zone de socialisation
Source: <https://www.world-architects.com/ca/architecture-news/works/grand-mall-park>



Fig. 34 Monticule en gazon cover mounds
Source: www.archdaily.com/150678/mediacityuk-exterior-spaces-gillespies



Fig. 36 Usage décoratif des arbres en hiver, Burlington
Source: www.churchstmarketplace.com/blog/march-2019

3.2.1 Intégrer de la végétation vivace dans les cinq îlots

1. Adoucir et unifier le caractère de la rue Sparks en plantant un mélange de vivaces qui fleuriront tout au long du printemps, de l'été et de l'automne.
2. Introduire plus de verdure vis-à-vis des façades moins animées. Dans chaque îlot, choisir avec soin les emplacements et les espèces de manière à mettre en valeur le programme fonctionnel de la rue, le tout, en encadrant les vues clés des bâtiments emblématiques, des bâtiments patrimoniaux et des façades animées.
3. Accorder une attention particulière à la sélection des espèces d'arbres adjacents à la voie centrale réservée aux services d'urgence afin de garantir que les canopées ne dépassent pas de manière significative le dégagement requis de cinq mètres de hauteur. Au-dessus de ce dégagement, entretenir les canopées d'arbres de façon à assurer une vue centrale continue de deux mètres ou plus sur toute la longueur de la rue.

3.2.2 Développer une infrastructure verte

1. Considérer toutes les plantations de la rue Sparks comme une infrastructure verte. Étudier des approches novatrices en matière de gestion, d'infiltration, de rétention, de rinçage et de stockage des eaux pluviales au moyen d'éléments de design détaillés. Intégrer ses murs d'étayage modulaires, des systèmes de sol structurés et des barrières anti-racines pour séparer et protéger les canalisations et les services souterrains en tranchées.
2. Choisir les espèces spécifiques à la lumière d'une évaluation des solutions techniques possibles, des volumes de sol disponibles, de l'accès à la lumière directe et réfléchi, de l'exposition au vent et au sel et des capacités d'entretien général.
3. Maximiser les volumes de sol et, si l'espace le permet, planter des familles d'arbres de générations différentes dans les volumes de sol exposés ou les tranchées structurées.

3.2.3 Offrir des espaces ombragés pour un confort saisonnier

1. Utiliser des arbres de rue et des jardinets pour créer des espaces publics confortables incitant les gens à se détendre, à prendre leur temps et à socialiser.
2. Introduire des arbres d'ombrage tout au long de la rue, et ce, sur les terrasses et autour de celles-ci, dans les aires publiques de détente ainsi que dans d'autres endroits bordant la rue où du mobilier urbain confortable sera intégré en bordure des jardinières surélevées et aux périmètres de sécurité.
3. Localiser et détailler un mélange d'arbustes à feuilles persistantes, de plantes vivaces et indigènes et de petites zones de gazon surélevées et accessibles de manière à améliorer les microclimats tout au long de la saison, tout en établissant des liens avec la nature urbaine et à étendre les aires publiques de détente.

3.2.4 Créer un intérêt visuel toute l'année

1. Apporter couleur et texture durant les quatre saisons en plantant des vivaces, des arbustes à feuilles persistantes et des annuelles.
2. Compléter le verdissement permanent par des jardinières et des bacs à fleurs agencés installés sur les terrasses de restaurants et devant les façades commerciales.
3. Tester un programme qui consiste à utiliser des arbres de Noël recyclés pour compléter les plantations d'arbustes à feuilles persistantes et accroître les zones abritées le long de la rue.

3.2.5 Refléter le caractère régional

1. Choisir des espèces de plantes qui reflètent les caractéristiques et l'identité régionales du paysage naturel d'Ottawa.
2. Donner la priorité aux espèces indigènes et aux espèces cultivées non invasives bien adaptées à la région et plus aptes à résister aux microclimats particuliers de la rue Sparks.

3.3 Programmation et activités

La programmation sur la rue Sparks sera promue au moyen d'un calendrier soigneusement planifié comprenant des événements spéciaux, des installations artistiques et des activités publiques qui animeront de plus en plus le domaine public les soirs et les fins de semaine. La programmation sera conçue pour faire participer les touristes et les résidents sur un pied d'égalité et pour plaire à des personnes de tous les horizons et de toutes les couches démographiques.

Les efforts de programmation mettront en valeur et célébreront l'unification des traditions et des valeurs canadiennes et visera de plus en plus à faire progresser la compréhension et le progrès autour de thèmes contemporains, dont la réconciliation avec les peuples autochtones, la force de la diversité culturelle, la durabilité urbaine, l'innovation, l'inclusion et l'égalité. Les fonctions de divertissement de la rue Sparks prendront vie grâce à une interprétation créative et à la présentation de ces thèmes culturels de manière ludique, interactive et attrayante. L'art, la danse, la gastronomie, la musique, l'histoire et toutes les autres formes d'expression culturelle seront mises en valeur au moyen de collaborations évolutives avec un nombre croissant de partenaires stratégiques, des entreprises locales et des agences gouvernementales.

Tout le long de la rue Sparks, la programmation et l'animation seront soutenues et rendues possibles grâce à une variété d'espaces pré-équipés dotés d'infrastructures flexibles pouvant accueillir un très grand nombre d'événements en journée, en soirée et chaque saison.



Fig. 37 Enfant jouant au Jenga dans la zone récréative du projet pilote de 2018
Source : Ville d'Ottawa



Fig. 39 Installation artistique 'Umbrellas'
Source: www.loveumbrellas.co.uk/blogs/news/umbrellas-in-bath



Fig. 38 Piétons sur la rue Sparks pendant le bal de neige
Source: SSMA



Fig. 40 Exposition sur le domaine public, Montréal
Source: www.quartierdesspectacles.com/fr/blogue/580/10-aneccotes-sur-gaby-le-maitre-du-portrait

3.3.1 Tenir des événements spéciaux saisonniers

1. Continuer d'être un site satellite accueillant des événements de plus grande envergure tels que le Bal de Neige, la Fête du Canada et le Festival international des artistes de rue, et développer de nouveaux partenariats avec les quartiers des affaires voisins et des institutions telles que le Centre national des Arts, le Musée des beaux-arts du Canada, CBC et la Banque du Canada pour développer et perfectionner les programmes existants ou pour faire avancer de nouvelles initiatives de création de lieux thématiques conformément à la vision de ce plan.
2. Mettre en place et promouvoir un cycle annuel d'événements culturels majeurs intégrant et célébrant chacune des quatre saisons. Compléter la programmation en organisant des événements locaux et régionaux de plus petite envergure.
3. Se concentrer sur le développement d'événements spéciaux ayant des liens clairs avec la vision et les objectifs de ce plan, en privilégiant ceux qui ont lieu en soirée, durant les fins de semaine et pendant les mois d'hiver. Par exemple, lors d'un événement culinaire dans la rue, un large éventail d'expériences gastronomiques reflétant plus largement la diversité culturelle d'Ottawa et la diversité régionale du Canada pourrait être présenté.

3.3.2 Animer continuellement la rue à l'aide d'installations dynamiques

1. Initier un programme d'installation par le biais d'un appel ouvert et continu à des propositions artistiques de différentes envergures appuyant les thèmes et les objectifs de ce plan.
2. Investir dans une installation grandiose et à fort impact chaque saison, laquelle servira à la fois d'espace de spectacle public et d'attrait pour inciter les résidents et les visiteurs à venir sur la rue Sparks.
3. Varier les installations de plus petite envergure en vue d'offrir des expériences novatrices et attrayantes au public, qui pourra profiter des œuvres d'art, des sculptures, des expositions thématiques, des éléments interactifs, des fonds de photo amusants et du mobilier saisonnier fantaisiste.
4. Exécuter toutes les installations de manière professionnelle pour s'assurer que le magnifique cadre historique de la rue n'est pas altéré par inadvertance.
5. Donner la priorité aux installations qui font progresser la vision et les objectifs de ce plan et qui maximisent la valeur de la rue sur de longues périodes. Lorsque cela est possible, programmer les installations pour qu'elles se chevauchent et viennent compléter les événements saisonniers.

3.3.3 Animer la rue au moyen des commodités et des activités publiques

1. Maintenir un mélange d'espaces publics équipés de sièges confortables et mobiles, du Wi-Fi public, d'une protection contre les intempéries, de bornes de recharge, de jeux interactifs et d'autres éléments ludiques qui encouragent les rassemblements publics et les activités individuelles.
2. Offrir des espaces ouverts de taille appropriée aux points d'intérêt clés, où les groupes de touristes peuvent se réunir confortablement en dehors des principales zones de circulation piétonnière et d'activité.
3. Soutenir et encourager les activités communautaires collaboratives ouvertes au public qui font progresser la vision et les objectifs de ce plan, tels que des présentations culturelles, des cours d'art, des ateliers d'acquisition de compétences, des séances d'information ou des séminaires éducatifs.

3.4 Harmonisation des bâtiments adjacents

À l'exception de la Banque du Canada et de l'église St Andrew's, tout l'immobilier qui longe le côté nord du mail de la rue Sparks appartient à Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC). Un grand nombre de ces bâtiments nécessitent des restaurations, qui ont d'ailleurs commencé, et qui devraient se poursuivre au cours des 10 à 15 prochaines années. Cette restauration planifiée nous donnera l'occasion de coordonner et d'intégrer des améliorations au domaine public en accord avec ce plan.

L'immobilier du côté sud de la rue Sparks appartient à 14 propriétaires, qui louent la moitié des bâtiments à SPAC et l'autre moitié à des commerces privés principalement situés au rez-de-chaussée. Bien que le taux d'inoccupation du côté sud de la rue Sparks soit actuellement faible, les divers types d'utilisations des espaces au rez-de-chaussée continueront d'évoluer avec les nouvelles conditions du marché.



Fig. 41 Le 100 rue Wellington, futur centre des peuples autochtones
Source : tpsgc-pwgsc.gc.ca



Fig. 43 Space for lease on Sparks Street
Source : Ville d'Ottawa



Fig. 42 La rue Oxford illuminée, Londres (Grande-Bretagne)
Source: Kyle Taylor Photography



Fig. 44 Boutique éphémère de vêtements
Source: <https://www.thestorefront.com/mag/temporary-retail-stores-create-loyal-customers/>

3.4.1 Déterminer soigneusement la diversité des utilisations au rez-de-chaussée

1. Élaborer un programme de gestion et de surveillance de la vente au détail dont la coordination sera centralisée en vue de faciliter le suivi et l'incitation à une utilisation diversifiée des espaces au rez-de-chaussée appuyant et améliorant les fonctions liées à la culture, au divertissement et aux activités de la rue. La rétroaction des questionnaires publics indiquait le souhait d'un éventail d'entreprises qui desservent non seulement les touristes, mais également les besoins quotidiens des navetteurs et des résidents : des espaces culturels, des studios artistiques, des kiosques éphémères collaboratifs, de petites épiceries, des restaurants et pubs branchés ainsi que des commerces et boutiques spécialisées ouverts les soirs et les fins de semaine.
2. Inviter les propriétaires immobiliers à établir des buts clairs pour activer le rez-de-chaussée de tous les immeubles, et ce, en multipliant les commerces actifs et les utilisations dans le domaine culturel accessibles au public.

3.4.2 Intégrer les améliorations au domaine public par l'entremise des restaurations immobilières

1. Appliquer les directives d'éclairage architectural provenant du Plan lumière extérieure de la Cité parlementaire et intégrer le Plan lumière de la capitale dans les projets de restauration immobilière planifiés le long de la rue Sparks.
2. Introduire différentes mesures, dont des systèmes d'éclairage contrôlés par DMX, des couleurs/températures prédéfinies et de la coordination des heures d'éclairage et d'obscurité.
3. Utiliser les palissades de construction comme toile artistique pour des projets et des installations artistiques qui participeront à l'animation de soir, et interpréter les directives de ce plan propres à la programmation culturelle.
4. Encourager l'intégration, en cœur d'îlots, de nouveaux liens publics au rez-de-chaussée des bâtiments, et ce, dans le but d'accroître les liaisons nord-sud sur la rue Sparks à partir des rues Wellington et Queen.
5. Étendre les traitements du nouveau domaine public comme le pavage et les stratégies de verdissement sur les propriétés privées afin de créer un aménagement de rue cohérent sur le plan visuel.

3.4.3 Soutenir les éléments et la programmation du domaine public

1. Explorer les occasions qui s'offrent pour intégrer des points d'ancrage architecturaux discrets sur les façades des édifices pouvant supporter des installations créatives suspendues, et ce, à différents niveaux.
2. Envisager des ententes d'accès et d'utilisation avec les propriétaires de sous-sols ou d'espaces pouvant accueillir des salles de pompage pour les fontaines publiques et des espaces de rangement climatisés pour le matériel audiovisuel lié à l'affichage de rue ou pouvant accommoder le stockage d'équipement urbain saisonnier et du matériel servant à des événements spéciaux.
3. Trouver des moyens ingénieux d'intégrer des toilettes publiques au rez-de-chaussée des nouveaux immeubles fédéraux ou culturels.
4. Aménager des places de stationnement pour vélos pour les employés, les visiteurs et les clients directement à l'intérieur des édifices ou dans des espaces privés à proximité des entrées.
5. Élaborer une programmation collaborative quant aux espaces privés accessibles au public le long de la rue Sparks, notamment pour la grande place semi-publique au-dessus du Musée de la Banque du Canada.

3.5 Harmonisation des commerces situés au rez-de-chaussée

En raison de la complexité des projets de restauration planifiés et de leur portée, tant sur la rue Sparks qu'aux alentours, plusieurs discussions ont lieu simultanément. Les équipes de conception de projets, les propriétaires, les entreprises, les dirigeants autochtones et les représentants du gouvernement collaborent sur de nouveaux espaces culturels, hôtels et restaurants, lieux de spectacles et espaces partagés collaboratifs ainsi que sur de nouvelles boutiques permanentes et éphémères. Ces discussions se poursuivront au fur et à mesure que se confirmeront de nouvelles utilisations innovantes aux rez-de-chaussée des bâtiments rénovés ou inutilisés. Pour aider à orienter ces discussions, une stratégie commerciale est actuellement élaborée par l'administration du mail de la Rue Sparks en vue de déterminer une approche commune au commerce de détail, au merchandising et à la location dans les immeubles adjacents à la rue Sparks.

Les propriétaires immobiliers seront invités à déterminer les nouvelles utilisations au rez-de-chaussée en accord avec le rôle de la rue, soit celui d'une oasis piétonnière et de lieu de célébration culturelle. Quant aux entreprises existantes, elles seront invitées à mieux coordonner et à raffiner leurs contributions pour un domaine public prestigieux.



Fig. 45 Terrasse d'une pizzeria
Source: <https://www.flickr.com/photos/roboppy/3706709070/>



Fig. 47 Façade et terrasse du Biermarkt
Source: SSMA



Fig. 46 Vitrine de qualité
Source: <https://www.thecut.com>



Fig. 48 Affichage commercial dans une sculpture de glace
Source : Ville d'Ottawa

3.5.1 Proposer de l'activation commerciale contribuant à la conception et à la programmation de la rue

1. Solliciter des vitrines originales au rez-de-chaussée, à la fois transparentes et lumineuses, pour éclairer l'espace public adjacent. De cette façon, elles favoriseront un environnement invitant et animé en soirée. Penser à organiser des concours avec les propriétaires pour « la création de la meilleure vitrine saisonnière ».
2. Mettre tous les efforts pour surpasser les normes minimales. Installer des terrasses de rue bien positionnées, de grande qualité et conçues avec le souci du détail, et ouvertes en permanence afin de favoriser l'animation de la rue. Positionner les terrasses commerciales le plus possible vers les façades adjacentes et réserver la plupart des couloirs centraux aux utilisations publiques.
3. Élaborer et appliquer des normes de conception et de positionnement cohérentes qui s'appliquent à tous les accessoires de rue privés (jardinières, présentoirs de marchandises, panneaux chevalets, mobiliers de cafés).
4. Soutenir la promotion originale d'entreprises qui ajoutent de la commodité, de l'intérêt et de la valeur à la rue. Par exemple, avec l'organisation hivernale des compétitions d'enseignes en sculptures de glace, pendant les célébrations du Bal de Neige.
5. Fournir, à des endroits stratégiques de la rue, des kiosques et des chariots thématiques pour répondre aux lacunes de services et pour combler des espaces devant les façades inactives. Concevoir des kiosques pouvant servir à de multiples utilisations dans le cadre des événements spéciaux prévus. Ceux-ci pourraient notamment servir de kiosques d'information, de postes de premiers secours ou même d'espaces de stockage sur rue pour les accessoires d'activation passifs et saisonniers. Proposer diverses possibilités de location de kiosques ou de permis de vente qui répondent aux objectifs d'animation les soirs, les fins de semaine et pendant toutes les saisons.
6. Renforcer la vision du présent plan par une promotion constante de l'image de marque grâce à l'administration du mail de la rue Sparks et de la Zone d'amélioration commerciale (ZAC) locale.

3.5.2 Maintenir des entreprises reflétant le « Meilleur de la ville » et respectueuses du cadre patrimonial environnant

1. Clarifier les détails sur l'éclairage des façades conformément aux objectifs du Plan lumière extérieure de la Cité parlementaire et à ceux du Plan lumière de la capitale.
2. Veiller à ce que tous les éléments de façades commerciales (enseignes et auvents) respectent le cadre patrimonial, soient proportionnés par rapport aux façades, soient fabriqués avec des matériaux de qualité supérieure, soient propres et en bon état et sans couleurs délavées. Maintenir les mêmes normes de qualité pour les éléments intérieurs visibles par le public.
3. Encourager toutes les entreprises à prendre soin de leurs façades publiques. Les prier de ramasser quotidiennement les débris, de dégager la neige et la glace, de signaler rapidement tout équipement de rue nécessitant l'entretien ou une réparation, de rapporter les infractions liées au tabagisme, au stationnement, à la sollicitation et à la flânerie.
4. Envisager la tenue d'un programme de vérification pour s'assurer que toutes les entreprises participent également au maintien d'un domaine public de qualité.

3.6 Interprétation

La rue Sparks jouit d'une histoire riche et foisonnante de possibilités interprétatives. Mentionnons d'abord sa magnifique collection d'édifices de style Beaux-Arts, ensuite l'assassinat de Thomas D'Arcy McGee, puis l'origine de la coupe Stanley et, finalement, la naissance du premier mail piétonnier au Canada. Ces personnages historiques, ces lieux, ces événements et bien d'autres, enrichissent la qualité et l'authenticité de l'expérience publique s'ils sont interprétés adéquatement.

La stratégie d'interprétation de la rue Sparks sera axée sur une approche créative pour mettre en valeur une collection d'installations interprétatives permanentes organisées avec minutie. Tout un programme interactif (visites guidées, applications numériques, plaques commémoratives, installations créatives temporaires, etc.) sera conçu pour offrir une relecture des personnes, des sites et des événements qui ont façonné la rue.



Fig. 49 Panneaux explicatifs du monument du cadeau de Lord Stanley
Source: Sparks Street Mall Authority and City of Ottawa



Fig. 51 Dispositif d'interprétation intégré au mobilier urbain
Source: www.landezine.com/channel-center-park-and-iron-street-park-by-halvorson-design-partnership/

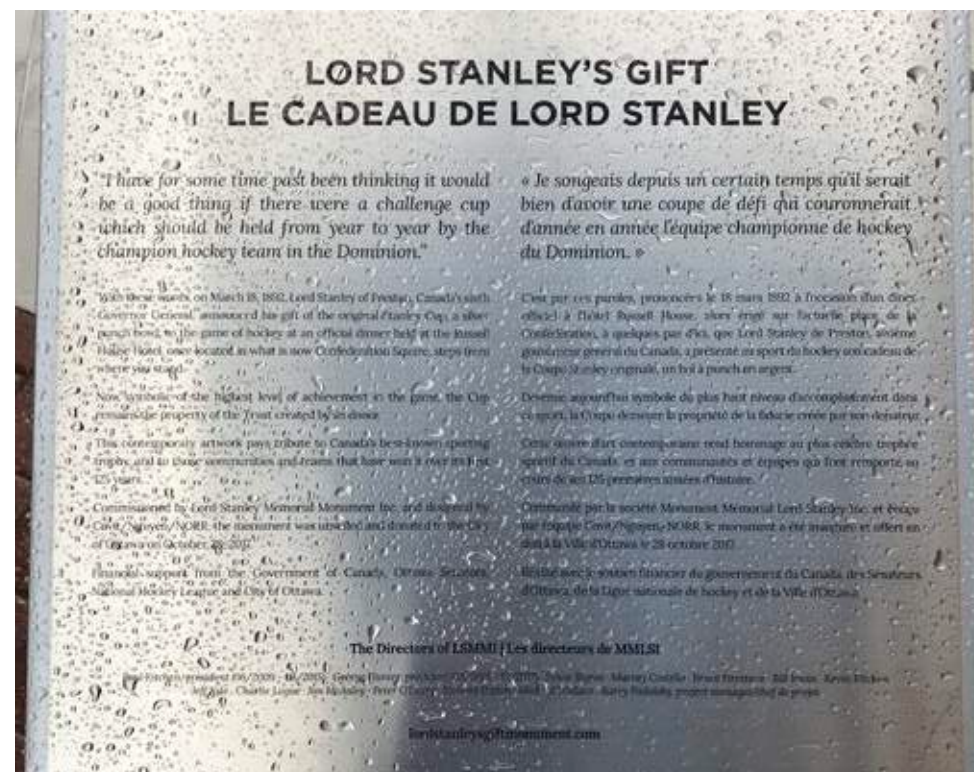


Fig. 50 Lord Stanley's Gift interpretive plaque
Source: Sparks Street Mall Authority and City of Ottawa



Fig. 52 LinkNYC - Kiosques multifonctionnels, New-York City
Source: www.link.nyc

3.6.1 Élaborer un cadre d'interprétation cohérent

1. En consultation avec le ministère du Patrimoine canadien, responsable de l'interprétation sur les terres fédérales de la capitale, élaborer un cadre thématique pour guider la création d'un programme cohérent d'installations commémoratives et interprétatives, en identifiant les thèmes et les récits propres à la rue Sparks, y compris les lieux historiques spécifiques et les thèmes généraux à transmettre lors de la conception du site.
2. Définir un protocole d'expression culturelle dans la rue, en particulier pour inclure la représentation autochtone.

3.6.2 Intégrer minutieusement des éléments permanents au paysage de rue

1. Intégrer des éléments permanents d'interprétation dans la conception de base de la rue pour mettre en valeur et améliorer les caractéristiques uniques qui définissent son caractère.
2. Utiliser des matériaux durables et intemporels, tels que du bronze, de la pierre gravée et du verre respectueux des oiseaux, ainsi que de superbes détails pour intégrer discrètement des plaques permanentes, des repères et des références créatives à des œuvres d'art permanentes, des monuments, des bâtiments et des lieux d'une grande importance historique.
3. Approfondir la compréhension du paysage régional par l'intégration de panneaux interprétatifs subtils à propos des espèces indigènes de plantes et des matériaux qui composent le paysage urbain. Diffuser l'information en algonquin, en anglais et en français.

3.6.3 Accompagner les éléments interprétatifs permanents de médias numériques

1. Recueillir et mettre à jour des renseignements numériques relatifs aux couches d'interprétation de la rue Sparks et explorer diverses applications permettant de prendre en charge des visites numériques interactives et autoguidées.
2. Commander la production d'installations numériques interactives pour interpréter les multiples attractions et sons historiques de la rue Sparks. Par exemple, la voix de Lotta Hitschmanova, une humanitaire d'Ottawa dont les messages d'intérêt public diffusés à la radio et à la télévision et le travail avec le Comité du service unitaire du Canada ont permis au 56 rue Sparks et à la ville d'Ottawa d'être associés positivement à des gestes de compassion envers le reste du monde au cours des années 1950, 1960 et 1970.

3.6.4 Encourager une interprétation créative et diversifiée

1. Collaborer avec les organisateurs de voyages pour planifier des espaces de rassemblement dans des endroits clés réservés aux visites guidées pour que leurs arrêts ne bloquent pas la circulation normale des piétons.
2. Installer des marqueurs codés pour les principaux sites d'interprétation et les meilleurs points de vue qui serviront aux visites autoguidées et numériques.
3. Explorer des moyens créatifs d'interpréter la rue à l'aide d'installations temporaires et dynamiques comme : des boîtes utilitaires recouvertes de vinyle, des pare-vent graphiques, des bannières pour lampadaire et des palissades de construction interactifs.



Fig. 53 L'esplanade du Musée de la Banque du Canada en face de l'édifice Wellington, classé patrimonial
Source : Ville d'Ottawa

4. Plan fonctionnel et scénarios

4.1 Option retenue

Dans le cadre de cette étude, trois options d'alignements fonctionnels d'aménagement de rue ont été envisagées. Chaque option s'articulait autour d'une voie à usages multiples de six mètres de large accessible aux véhicules et ponctuée de quelques rétrécissements à quatre mètres au milieu des îlots visant à faciliter le déplacement des véhicules d'urgence et de livraison. Les trois options comprennent des contrôles de sécurité et d'accès à chaque intersection dans des endroits maintenant des rayons de braquage obligatoires pour les véhicules d'urgence, prévoyant l'accès piétonnier aux bâtiments adjacents, intégrant le verdissement dans les cinq îlots et tenant compte des contraintes imposées par les infrastructures existantes.

Les trois options ont été évaluées en fonction des répercussions anticipées sur les points de vue clés, puis en tenant compte de la compatibilité avec l'usage des espaces adjacents, de l'interaction des microclimats et de la souplesse requise avec un large éventail de programmation de rue. En fonction de ces critères, une option favorite a été retenue.

Le plan retenu se caractérise par une voie à usages multiples qui alterne du nord au sud de la rue en créant des jardinets, des zones d'activités et des espaces de rassemblement réduits. Cette option maximise les possibilités, l'espace de plantation et la programmation. De plus, elle s'harmonise davantage aux façades des entreprises adjacentes, au microclimat et aux nuances entre chaque îlot.

L'alignement sinueux crée une progression dynamique d'espaces extérieurs et de zones de rassemblement, mais conserve aussi une connexion visuelle de deux mètres au centre de la rue. À mi-chemin de chaque îlot, une zone multifonctionnelle réservée aux événements offre la possibilité d'organiser des programmes intensifs. Ces zones multifonctionnelles varient en taille et n'ont pas toute la même configuration afin d'accommoder de grandes et de petites activités. Au cours d'événements importants, ces zones peuvent être programmées simultanément pour appuyer l'animation à grand déploiement dans les cinq îlots.

Le long du corridor central, des espaces réduits créent la possibilité de s'asseoir en petits groupes, et ce mobilier public rehausse le domaine public. Des installations artistiques permanentes et temporaires trônent dans les parties centrales de la rue et créent une promenade culturelle au cœur du centre-ville d'Ottawa. Dans les îlots les plus ensoleillés (îlots 2 et 3), des installations aquatiques programmables seront envisagées dans les zones où se tiennent des événements, de sorte qu'elles ajouteront à l'animation estivale quand aucun événement n'est planifié.

Des terrasses privées (existantes et à venir) seront installées le long des cinq îlots. Elles seront principalement situées en bordure de rue et adjacentes aux entreprises qui les gèrent. D'autres terrasses privées installées au centre de la rue seront de taille restreinte et soigneusement planifiées pour garantir un dégagement suffisant au mobilier public, aux déplacements piétonniers et à la programmation/activation publique.

Les intersections des rues transversales situées au nord-sud agiront comme des prolongements du domaine public et serviront de seuils d'arrivée importants. Stratégiquement intégré, l'art public servira à marquer chaque seuil, puis à accueillir les visiteurs à l'aide de signalisation et de points de repère le long de la rue. Des renseignements sur les activités à venir sur la rue seront diffusés dans des kiosques d'information polyvalents situés près des intersections. Les kiosques offriront aussi des renseignements sur les commerces et les trajectoires vers des attractions proches de la rue Sparks.



Fig. 54 Plan fonctionnel retenu
Source: Vlan + civiliti

Légende

- | | | | | | | | | | | | |
|--|---|--|-----------------------------------|--|---|--|-----------------------------------|--|---|--|----------------------------|
| | Bâtiment | | Accès au bâtiment | | Aire événementielle | | Arbre existant | | Rayon de braquage des véhicules d'urgence | | Art public existant |
| | Édifice fédéral du patrimoine classé | | Sortie d'urgence | | Aire événementielle étendue | | Bac ou lit de plantation existant | | Voie d'accès d'urgence | | Art public proposé |
| | Édifice fédéral du patrimoine reconnu | | Limite de propriété | | Aire de rassemblement | | Arbre proposé en sol | | Bollard | | Aire d'activation proposée |
| | Niveau de sol révisé pour bâtiment existant | | Terrasse / Patio | | Aire de rassemblement étendue / Zone de loisirs | | Arbre proposé en bac | | Bollards amovibles | | Kiosque multifonctionnel |
| | | | Mesure de sécurité (à déterminer) | | Seuil | | Bac ou lit de plantation proposé | | Rampe d'accès | | Stationnement à vélos |
| | | | | | | | | | | | Station TLR |



4.2 Scénarios fonctionnels

Le plan fonctionnel a été testé selon différents scénarios, notamment : les chargements et les livraisons, les événements en hiver et l'entreposage de la neige, les festivals culinaires, les formats variés de scènes et d'installations, la possibilité d'organiser un cinéma éphémère, des événements liés aux films et au divertissement, puis le mélange de kiosques traditionnels et commerciaux. Toutes les options fonctionnelles imposaient des contraintes, mais le plan fonctionnel retenu est celui qui soutient le mieux les objectifs fondamentaux sur la rue.

4.2.1 Chargement et livraisons

Les exigences pour une rue piétonne dotée d'accès pour les véhicules d'urgence et d'accès pour la livraison devant les magasins ont grandement influencé le choix du plan fonctionnel. L'accès à la rue Sparks sera réservé aux véhicules d'urgence. Une fenêtre de livraison sera aussi fixée. Autrement, les véhicules devront obtenir des permis spéciaux pour se déplacer. Les espaces de stationnement réservés aux livraisons et aux chargements sont accessibles sur les rues transversales (Metcalf, O'Connor et Kent).



Légende

- Bollards sur plateau rotatif
- Livraisons spéciales
- Zones de chargement
- Rayon de braquage des véhicules de livraison
- Voie d'accès d'urgence

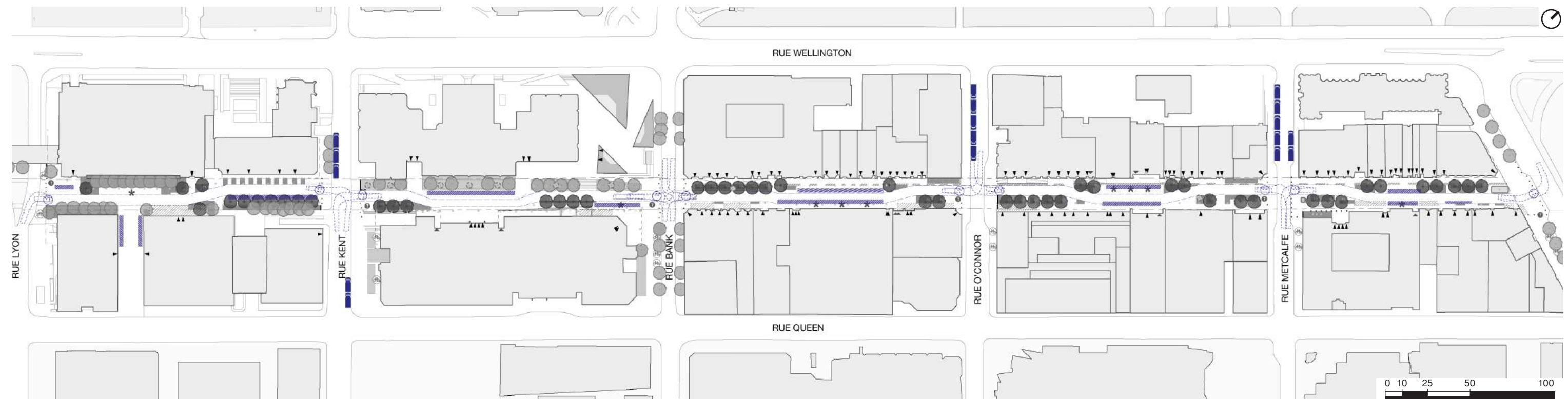


Fig. 55 Scénario de chargement et de livraisons
Source: Vlan + civiliti

A. Bollards nouvellement installés à l'intersection des rues Sparks et Metcalfe / B. Panneau de réglementation d'accès véhiculaire / C. Livreur sur la rue Sparks / D. Panneau indiquant de descendre de vélo
Source : Ville d'Ottawa / SSMA / Vlan + civiliti / Richard Masoner - www.flickr.com/photos/bike/

4.2.2 Conditions hivernales

Un éclairage saisonnier en chaînette, des stations chauffantes et des surfaces chauffées pour la tenue d'activités créeront un environnement accueillant le long des cinq îlots. Les installations artistiques, les activités et les événements hivernaux ou thématiques susciteront l'engouement du public. La possibilité d'intégrer une protection temporaire contre les intempéries sera envisagée dans le cadre de la conception de chaque zone sociale. Par ailleurs, des structures permanentes intégrées aux îlots 3 et 4 faciliteront la tenue des activités, des expositions et des prestations en direct sur lesquelles la météo a une incidence importante. Le déneigement sera intégré à la stratégie de programmation de la rue. La neige pourra servir de façon innovante et bloquer le vent ou être modelée pour créer des espaces de rassemblement.



Légende


-  Aire événementielle
-  Installation / Activité
-  Éclairage suspendu temporaire
-  Abri de protection des intempéries
-  Station de réchauffement
-  Aire temporaire d'entreposage de neige



Fig. 56 Scénario des conditions hivernales
Source: Vlan + civilti

E. Sculptures de glace ludiques pendant le Bal de neige / F. Zone ludique pendant le Bal de neige / G. Enfant se relaxant dans une zone de réchauffement pendant le Bal de neige / H. Visiteur à quatre pattes lors du Bal de neige
Source : Ville d'Ottawa / SSMA

4.2.3 Festival culinaire

En misant sur les divers événements culinaires actuels qui se déroulent sur la rue Sparks, ce scénario est compatible à l'accueil de camions de cuisine de rue et de tentes d'activité en prolongeant les terrasses pour créer un environnement harmonieux entre les entreprises qui ont pignon sur rue et les vendeurs occasionnels. Les zones réservées aux événements au milieu de chaque îlot attireront les visiteurs au cœur de la rue Sparks. Les terrasses prolongées ajouteront de l'animation aux intersections des rues transversales. Les toilettes accessibles dans les cinq îlots permettront aux visiteurs de s'attarder plus longtemps sur le domaine public.



Légende

- Kiosque / Tente
- Terrasses + extensions
- ? Information
- Camion-cantine
- + Premiers secours
- Toilettes publiques mobiles

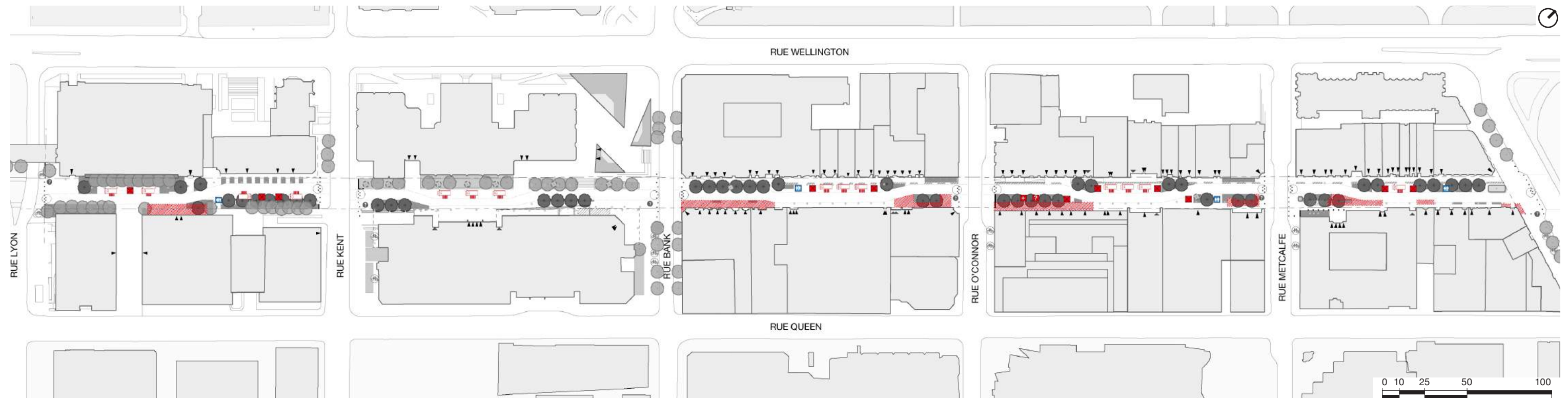


Fig. 57 Scénario de festival culinaire
Source: Vlan + civiliti

I. Publicité pour 'Ribfest' / J. Kiosque alimentaire pendant le Bal de neige / K. Camion-cantine sur la rue Sparks / L. La rue Sparks pendant 'Ribfest'
Source : Ville d'Ottawa / SSMA

4.2.4 Prestations et installations artistiques

Les terrasses prolongées et les zones à usages multiples et flexibles dans les cinq îlots apporteront des avantages à la rue Sparks. Son environnement sera unique et confortable et accueillera les visiteurs pour divers événements. La rue pourra s'adapter à des programmes conçus pour des participants debout, assis ou à l'abri (ou en combinant les trois). La diversité d'espace convient à des événements qui se déroulent dans plusieurs îlots, à des offres personnalisées de divertissement pour tous les goûts et à des déploiements variés. Tout cela, dans un seul endroit public.



Légende

- Kiosque / Tente
- Terrasses
- Information
- Scène + Parterre
- Premiers secours
- Toilettes publiques mobiles



Fig. 58 Scénario de prestations et installations artistiques
Source: Vlan + civilti






M. Acrobate pendant 'Buskerfest' / N. Spectacle musical pendant le Bal de neige / O. Réveillon de la nouvelle année sur la rue Sparks / P. Toilettes portatives pendant un événement sur la rue Sparks
Source : Ville d'Ottawa / SSMA

4.2.5 Cinéma éphémère

Des installations cinématographiques temporaires sont possibles de jour comme de soir, et en mode simultané à travers les îlots. Ce type de divertissement prolonge l'utilisation active de la rue Sparks jusqu'en soirée et pendant les fins de semaine. Il s'harmonise aussi aux usages commerciaux, aux objectifs de vente au détail et aux offres d'hôtellerie et crée une destination publique dynamique. La diversité des espaces le long de la rue est synonyme de polyvalence et permet de projeter de courts films pour un petit public ou des films « populaires et incontournables » pour un large public.



Légende

-  Kiosque / Tente
-  Information
-  Cinéma éphémère
-  Premiers secours
-  Toilettes publiques mobiles

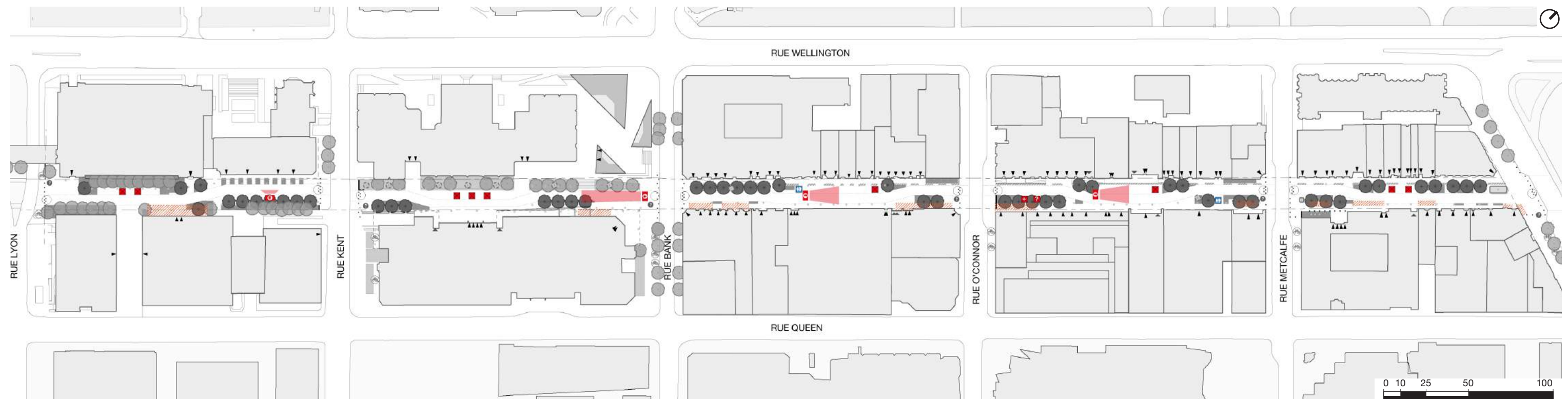


Fig. 59 Scénario de cinéma temporaire
Source: Vlan + civiliti

Q. Publicité pour le 'Capital pop-up Cinema' sur la rue Sparks / R. La rue Sparks se transformant en cinéma / S. Foule sur la rue Sparks pendant la projection / T. Kiosque alimentaire
Source: SSMA / Capital Pop-Up Cinema

4.2.6 Kiosques commerciaux temporaires et chariots de vente

Le plan fonctionnel inclut de l'espace pour des kiosques commerciaux temporaires et des chariots de vente. Ceux-ci pourraient être situés (de façon quasi permanente) aux points de rétrécissement de la voie d'accès d'urgence ou bien à divers endroits le long de la rue, pour pallier les lacunes de service ou pour soutenir des événements spéciaux. Les kiosques commerciaux et les chariots de vente doivent être soigneusement choisis pour rehausser l'offre par rapport aux entreprises ayant pignon sur rue. Leur positionnement ne doit pas entraver les points de vue clés.



Légende

-  Kiosque éphémère
-  Toilettes publiques potentielles / permanentes
-  Stand éphémère mobile



Fig. 60 Scénario de boutiques éphémères
Source: Vlan + civilti

U. Vitrine d'une boutique éphémère / V. Kiosque alimentaire adjacent à la rue Sparks / W. Foire commerciale sur la rue Sparks / X. Toilettes publiques
Source: thestorefront.com / City of Ottawa / Simon Devitt (urbismagazine.com)



Fig. 61 Édifices patrimoniaux se reflétant dans la façade du bâtiment D'Arcy McGee
Source : Ville d'Ottawa

5. Approche relative à l'aménagement de la rue

5.1 Une identité visuelle distincte et esthétiquement soignée

Les éléments et l'aménagement de la rue contribueront à une identité visuelle distincte et impeccable sur le plan esthétique dans les 5 îlots qui sera assurée par ce qui suit :

- Du mobilier uniforme fabriqué sur mesure;
- Des matériaux et une palette de couleurs cohérents;
- Une intégration subtile des nouveaux éléments définissant l'image de la rue Sparks;
- De l'art permanent situé près de l'entrée de chaque îlot;
- Des stratégies d'éclairage et signalisation harmonieuses.

Les éléments soulignant le caractère de la rue Sparks devraient être complémentaires aux matériaux de qualité du boulevard de la Confédération et du contexte patrimonial environnant. En outre, une approche cohérente en matière de plantation et de verdissement allégera la rue et sera utilisée pour créer une expérience et une identité uniformes. L'identité numérique et la marque actuelles de la rue Sparks doivent être renouvelées et reflétées dans les détails de la rue.

5.2 Aménagement détaillé flexible et spécifique aux îlots

Tous les aspects de l'aménagement de la rue seront adaptés et raffinés en fonction de la complexité et des nuances de chaque îlot, et ce, en exploitant les caractéristiques existantes, le mélange de conditions liées aux façades et les points de vue uniques sur le patrimoine de façon à créer une expérience piétonnière dynamique et rythmée dans les cinq îlots. Ceci sera rendu possible en :

- Capitalisant sur les caractéristiques du site, telles que la topographie et le microclimat;
- Activant des façades inanimées;
- Développant des équipements et des installations modulaires et polyvalents;
- S'adaptant aux conditions et aux variations saisonnières.

Les éléments modulaires soigneusement conçus et espacés doivent rapidement évoluer pour s'adapter aux événements, aux installations et aux saisons changeantes, en particulier au milieu des îlots où des espaces flexibles intégreront des technologies/infrastructures de soutien pour faciliter une vaste gamme de programmes. Les changements de niveau et d'altitude des bâtiments doivent être intégrés aux éléments de plantation et d'aménagement de la rue. Des éléments dynamiques tels que des services, des installations et du mobilier mobile temporaires ajouteront une forme de célébration saisonnière et de la diversité à l'expérience de la rue. En hiver, lorsque les terrasses seront retirées, des possibilités d'activation se présenteront dans les cinq îlots, lesquelles seront complétées par des installations saisonnières telles que des guirlandes lumineuses ou des stations de réchauffement.

5.3 Éléments permanents robustes et installations conçues avec soin

Une grande partie de l'investissement initial sera consacré à la création d'éléments de rue permanents qui vieilliront de façon gracieuse et qui constitueront une base solide et durable pour les éléments plus dynamiques et programmables qui sont actualisés et renouvelés plus fréquemment. Voici des exemples de ce qui sera utilisé :

- Matériaux de revêtement durables et de grande qualité;
- Éléments et mobilier robustes et faciles à réparer/remplacer;
- Arbres de rue et végétation sains et durables.

Bien qu'ils ne nécessitent pas la même durabilité que les éléments permanents, une attention particulière sera également accordée à la planification, aux détails, à l'espacement et aux impacts visuels des installations à court et à long terme, à la programmation et aux empiètements privés afin d'assurer une harmonie continue de la composition de la rue en constante évolution.



Fig. 62 Vue des rues Elgin et Sparks depuis le côté est de la rue Elgin
Source : Parliamentary Precinct Exterior Lighting Master Plan, 2015



Fig. 63 Blocs modulaires sur la rue Sparks - Projet pilote, été 2018
Source : Ville d'Ottawa



Fig. 64 Arbres d'ombrage dans le parc Grand Mall Park, Yokohama (Japon)
Source : stgk.jp/EN/projects/gmp/

6. Plans de démonstration



Fig. 65 Journée ensoleillée sur la rue Sparks
Source : Ville d'Ottawa

6.1 Options d'aménagement conceptuelles

Deux options contrastantes ont été retenues pour montrer les deux styles de paysages possibles. Ces options ont été conçues pour tester le plan fonctionnel et montrer les divers résultats de conception détaillés possibles, tout en incluant une gamme cohérente d'éléments essentiels au plan fonctionnel. La première option est organique, avec un style curviligne, tandis que la deuxième option est plus formelle et géométrique. Les deux options exploitent des notions de design totalement différentes, mais elles créent chacune une série de petits espaces au cœur d'un environnement de rue hautement linéaire. Dans les deux cas, les piétons pourront se détendre, socialiser et apprécier le contexte historique et les avantages modernes de la rue Sparks.

Bien que l'option curvilinéaire ait semblé rassembler davantage tout au long des périodes de consultation, les deux options ont souligné des éléments qu'il conviendrait d'explorer en profondeur et de les affiner dans le cadre d'un futur exercice de conception détaillée et d'ingénierie.

6.1.1 Option curviligne

Cette option est axée sur une approche de parc paysager traditionnel, conçu en formes organiques et sinueuses qui contrastent avec le dessin linéaire et architectural de la rue. Les lits de plantation en forme d'arcs et les aires pour s'asseoir offrent la possibilité de rassembler de petits et de grands groupes hors de la zone piétonnière principale. Ainsi, la rue est ponctuée d'une série d'espaces uniques.

6.1.2 Option géométrique

Cette option s'inspire des formes architecturales de la rue actuelle et notamment de la place contemporaine et angulaire de la Banque du Canada, qui occupe une bonne portion de l'environnement architectural et du domaine public sur la rue Sparks. Cette option comprend des raccords linéaires sur la surface pavée qui relient les édifices du côté nord et sud de la rue. Dans ce cadre linéaire se distinguent le mobilier et les éléments de plantation aux formes hautement angulaires. La géométrie exploitée crée une série d'espaces dynamiques propices aux interactions sociales et favorise l'animation active ou passive sur la rue.

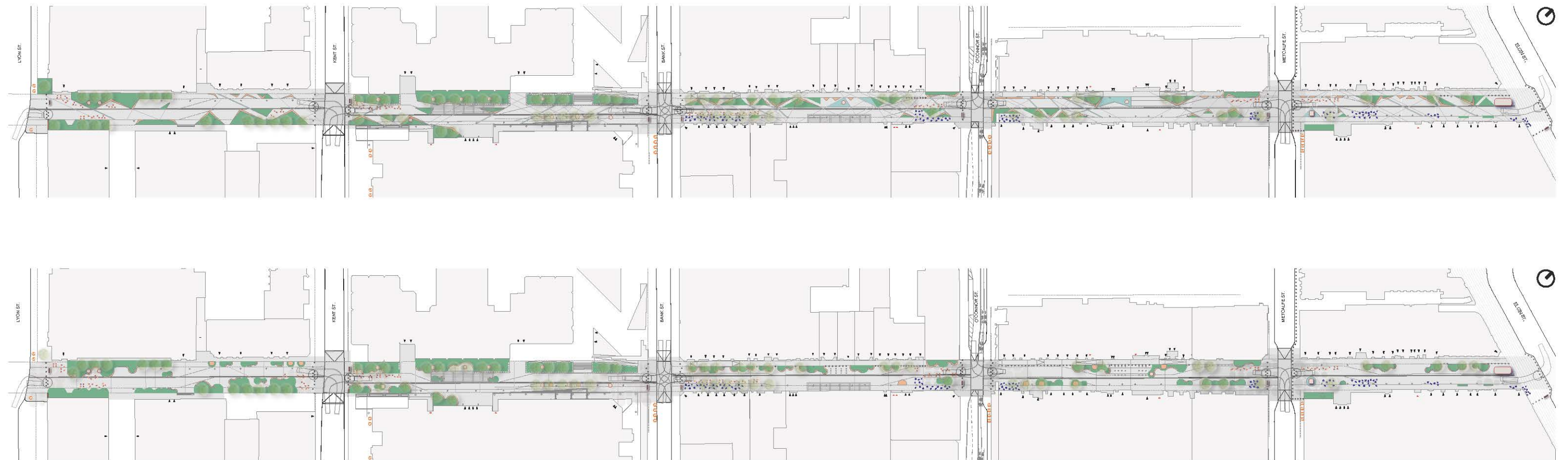
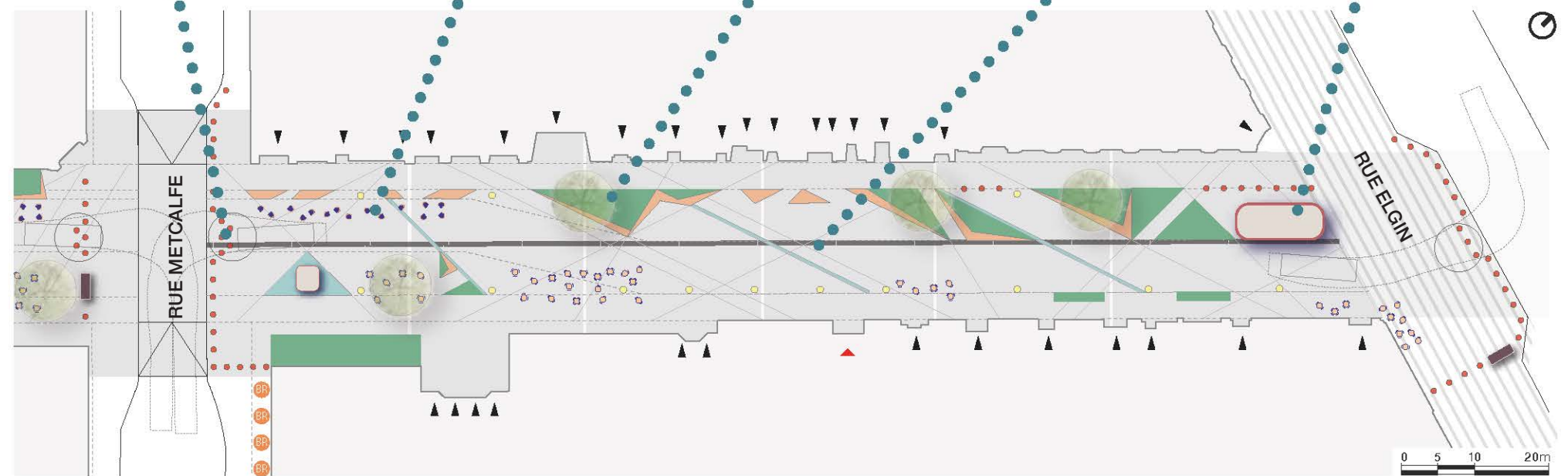
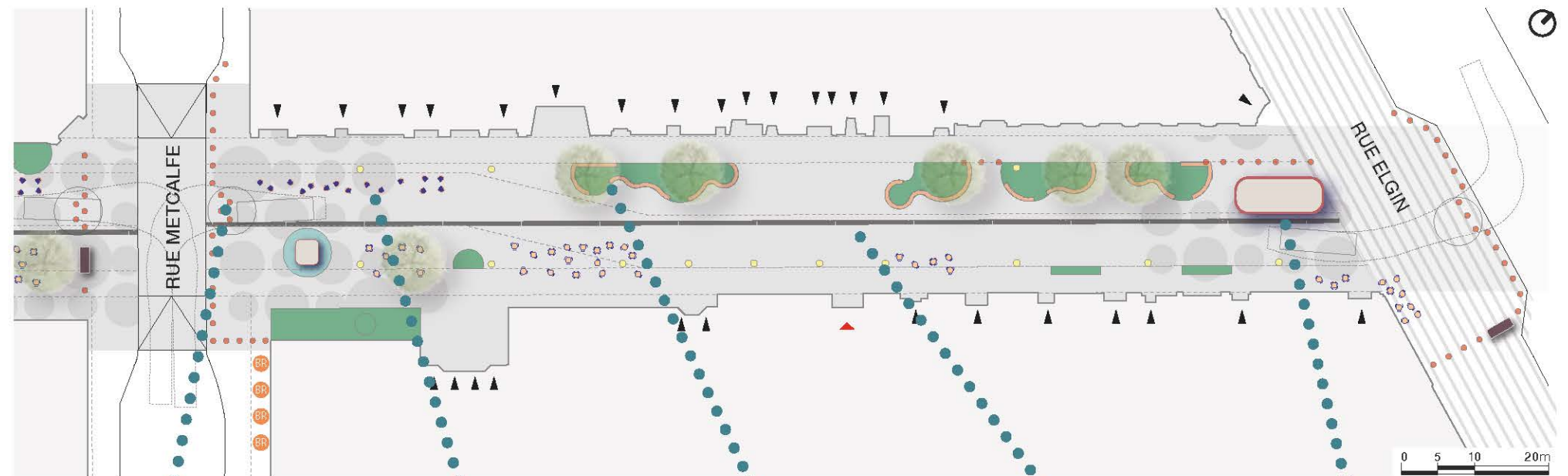


Fig. 66 Options d'aménagement curviligne et géométrique - Plan d'e visualisation des cinq îlots
Source: Vlan + civilti

6.2 Explorations îlot par îlot

6.2.1 Îlot 1 (de Elgin à Metcalfe)

À l'îlot 1, le Monument du Cadeau de Lord Stanley et l'œuvre Territorial Prerogative (l'ourse en bronze) demeureront en place pour marquer les seuils de la rue Sparks. Plusieurs terrasses privées actuelles, placées du côté sud de la rue, serviront d'emplacements de choix pour observer le centre commercial et la Place de la Confédération. Du côté nord de la rue, les mesures de sécurités seront intégrées aux assises, aux bacs de plantation et aux autres éléments fonctionnels. La petite place réservée aux événements et localisée au centre de l'îlot donnera l'occasion d'y tenir de l'animation en toutes saisons. Si possible, le changement de pente du côté nord de la rue sera éliminé. Les édifices adjacents seront réaménagés pour offrir un horizon sans obstacle.



Légende

- Bâtiment
- Accès au bâtiment
- Sortie d'urgence
- Pavage
- Voie d'accès d'urgence
- Rampe d'accès
- Caniveau technique
- Mobilier urbain (Aire de rassemblement)
- Mobilier amovible (Aire de rassemblement étendue)
- Terrasse
- Arbre (existant et proposé)
- Lit ou bac de plantation
- Pièce d'eau
- Supports à vélo
- Kiosque de signalisation
- Luminaire de rue
- Art public
- Bollard amovible
- Bollards
- Rayon de braquage des véhicules d'urgence

Fig. 67 Options d'aménagement - Îlot 1
Source: Vlan + civiliti

A'. Bollards sur plateau rotatif / B'. Mobilier amovible dans le parc Martius (Detroit) / C'. Zone de détente autour d'un bac de plantation, Centre Zorlu (Turquie) / D'. Tranchée technique / E'. Monument du cadeau de Lord Stanley
Source: Julie Shapiro - wirednewyork.com / PPS - planetizen.com / Cemal Emden - Landezine.com / urbanaccessories.com / City of Ottawa



Fig. 68 Perspective - Îlot 1 (Option curviligne)
Source : Vlan + civilti

6.2.2 Îlot 2 (de Metcalfe à O'Connor)

L'îlot 2 intègre d'autres zones publiques de détente équipées de chaises et de tables mobiles. La zone sociale pour les activités qui se trouve en face de la Place des peuples autochtones sera conçue pour être adaptable. Cet espace favorisera les programmes culturels collaboratifs au cœur du domaine public, et les plans pour cet espace seront évolutifs. Cet îlot, plus ensoleillé que les autres, se caractérisera aussi par ses installations aquatiques avant-gardistes en matière d'économie d'eau efficace. L'îlot offrira des options supplémentaires pour que les visiteurs s'assoient au soleil ou à l'ombre. Une scène multifonctionnelle sera également intégrée à cet îlot en raison de sa pente existante avantageuse pour la tenue de programmes et pour l'utilisation passive de l'espace public.

Les améliorations prévues qui seront apportées aux bâtiments de SPAC situés du côté nord de la rue (comme l'espace qui demeure à définir pour les peuples autochtones) seront coordonnées dans le but de tirer parti des collaborations potentielles et de la synergie entre la SSMA et les autres intervenants. L'accès à un espace utilitaire intérieur appuyant la programmation et les commodités publiques est envisageable.

Légende

	Bâtiment
	Accès au bâtiment
	Sortie d'urgence
	Pavage
	Voie d'accès d'urgence
	Rampe d'accès
	Caniveau technique
	Mobilier urbain (Aire de rassemblement)
	Mobilier amovible (Aire de rassemblement étendue)
	Terrasse
	Arbre (existant et proposé)
	Lit ou bac de plantation
	Pièce d'eau
	Supports à vélo
	Kiosque de signalisation
	Luminaire de rue
	Art public
	Bollard amovible
	Bollards
	Rayon de braquage des véhicules d'urgence

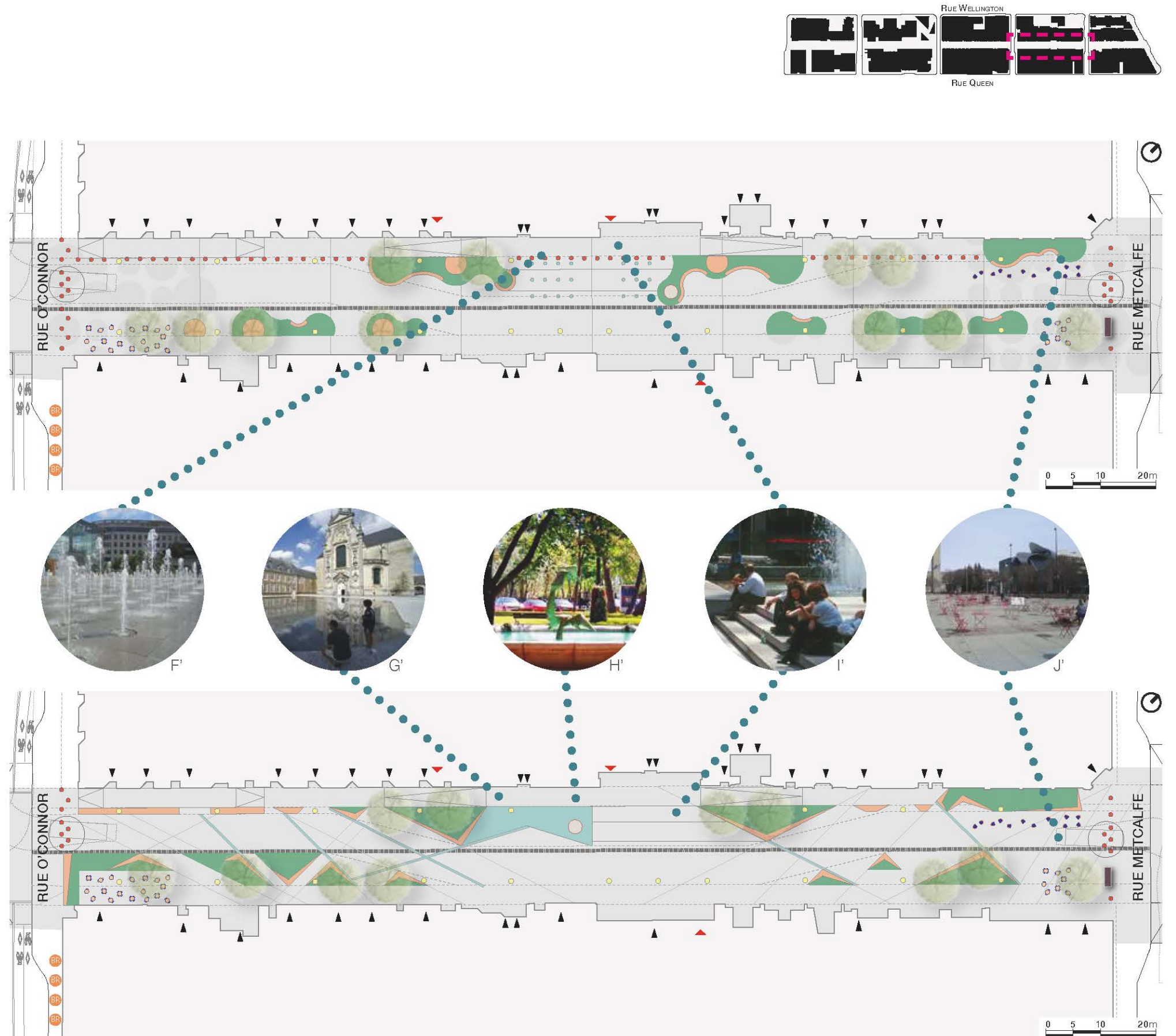


Fig. 69 Options d'aménagement - Îlot 2
Source: Vlan + civiliti

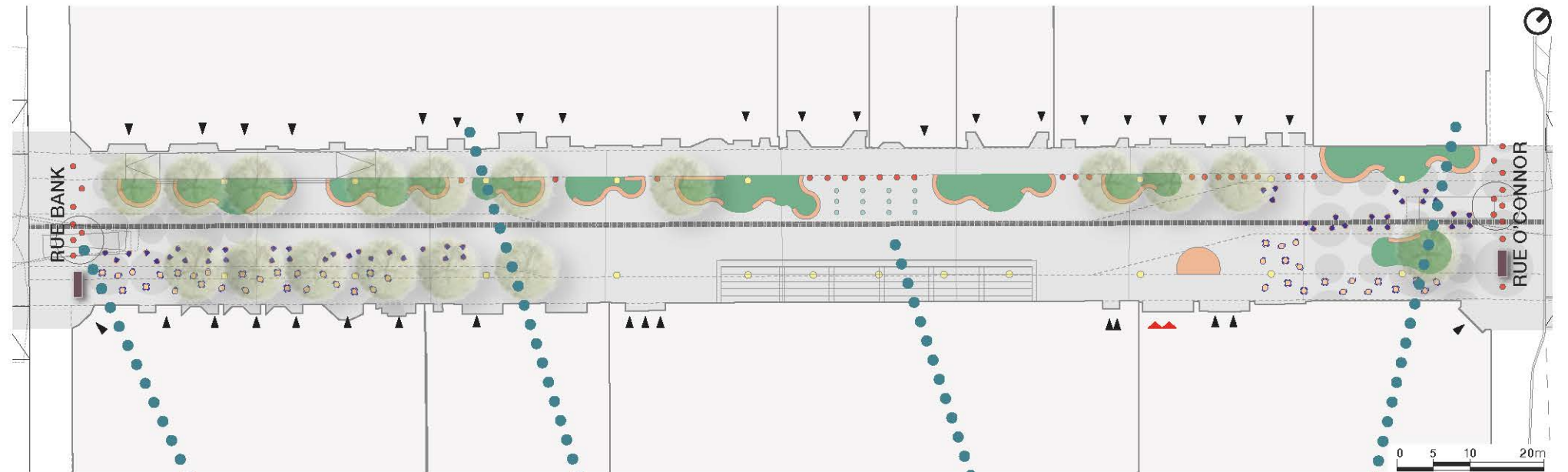
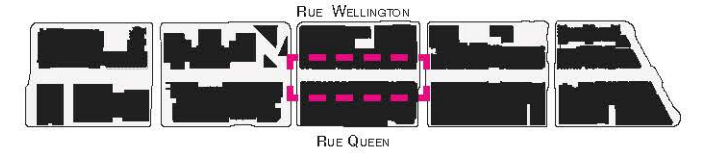
F'. Esplanade des jets d'eau, parc André Citroën, Paris / G'. Abbaye Averbode (Belgique) / H'. Fontaine dans le parc Palic (Serbie) / I'. Esplanade de l'édifice Seagram, New York / J'. Square Churchill, Edmonton
Source: Gerdorn - tripadvisor.com / OMGEVING - archdaily.com / Aleksandar L - tripadvisor.com / PPS / Darren Proulx - dnproux.wordpress.com



Fig. 70 Perspective - Îlot 2 (Option géométrique)
Source : Vlan + civilti

6.2.3 Îlot 3 (de O'Connor à Bank)

L'îlot 3 tire profit de la longue façade inactive de l'édifice de la Société Radio-Canada pour créer une large zone d'activités à l'abri des intempéries. Cet espace sera conçu avec des éléments modulaires et mobiles invitant à la détente, des jeux et des activités passives. À cet emplacement, le mobilier sera orienté pour révéler un triptyque unique d'édifices patrimoniaux sur la rue Sparks. Une deuxième installation aquatique est envisagée pour être intégrée aux mesures de sécurité en retrait du côté nord de l'îlot. L'animation passive dans cet espace public de détente devrait être axée sur la programmation musicale de Radio-Canada pour refléter la vision promue dans la rue, c'est-à-dire une rue qui célèbre la culture canadienne, le divertissement et les activités de rue. Toutefois, l'animation passive ne doit pas entrer en conflit avec les autres activités, événements ou fonctions à proximité. Les créneaux radiophoniques tels que *Mornings Drive*, *CBC Music Top 20*, *Afterdark*, *Reclaimed*, *Saturday Night Blues* et *Strombo Show* favoriseront la stratégie de ce plan. Ces émissions conviennent à une animation contemporaine et thématique pendant les périodes achalandées aux heures de pointe et favorisent davantage la détente des visiteurs en soirée et les fins de semaine.



Légende

- Bâtiment
- Accès au bâtiment
- Sortie d'urgence
- Pavage
- Voie d'accès d'urgence
- Rampe d'accès
- Caniveau technique
- Mobilier urbain (Aire de rassemblement)
- Mobilier amovible (Aire de rassemblement étendue)
- Terrasse
- Arbre (existant et proposé)
- Lit ou bac de plantation
- Pièce d'eau
- Supports à vélo
- Kiosque de signalisation
- Luminaire de rue
- Art public
- Bollard amovible
- Bollards
- Rayon de braquage des véhicules d'urgence



K'



L'



M'



N'

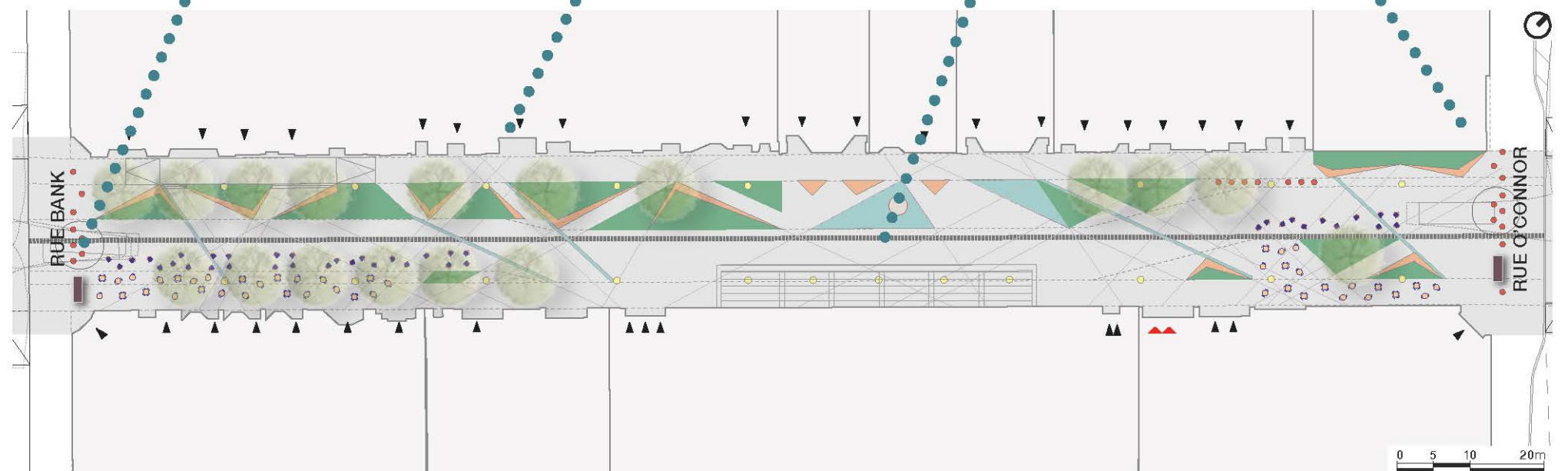


Fig. 71 Options d'aménagement - Îlot 3
Source: Vlan + civiliti

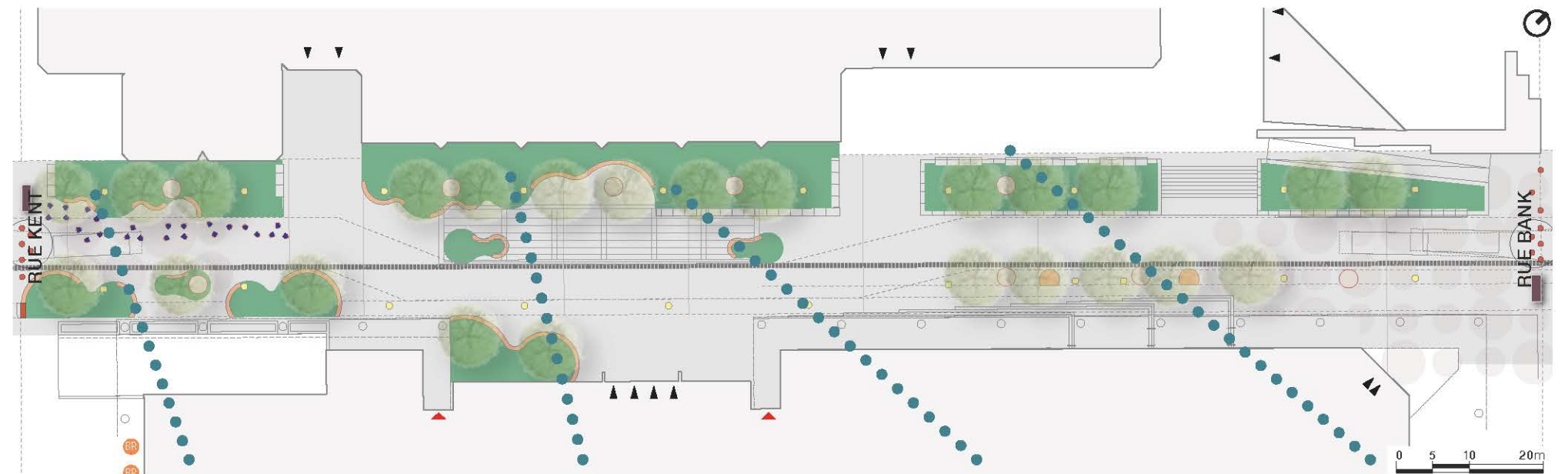
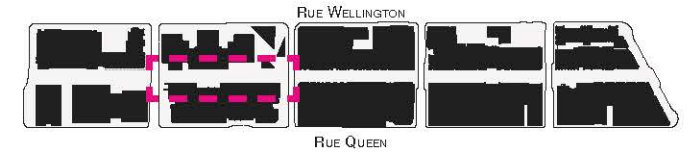
K'. Kiosque de signalisation, Dublin / L'. Cour fédérale de justice des États-Unis, Seattle / M'. Mint Plaza, San Francisco / N'. Mint Plaza, San Francisco
Source: fwdesign.com/dublin / wpla.com/projects/seattle-federal-court / cmgsite.com



Fig. 72 Perspective - Îlot 3 (Option curviligne)
Source : Vlan + civilti

6.2.4 Îlot 4 (de Bank à Kent)

L'îlot 4 est largement défini du côté nord par l'empiétement du jardin de la Banque du Canada dans l'emprise publique. Du côté sud de cet îlot, des terrasses privées s'emboîtent dans une série d'arcades. Les espaces publics linéaires restants pourraient se transformer en jardin de sculptures et d'installations en rotation et devenir des points d'intérêt et d'engagement du public, au fil des saisons. Ce jardin pourrait comprendre des sculptures, des objets culturels et des installations interactives. Autrement, cet îlot est surélevé et offre de vastes points de vue vers la rue Elgin et donne accès à une petite zone d'activité au centre de l'îlot.



Légende

- Bâtiment
- Accès au bâtiment
- Sortie d'urgence
- Voie d'accès d'urgence
- Rampe d'accès
- Caniveau technique
- Mobilier urbain (Aire de rassemblement)
- Mobilier amovible (Aire de rassemblement étendue)
- Terrasse
- Arbre (existant et proposé)
- Lit ou bac de plantation
- Pièce d'eau
- Supports à vélo
- Kiosque de signalisation
- Luminaire de rue
- Art public
- Bollard amovible
- Bollards
- Rayon de braquage des véhicules d'urgence

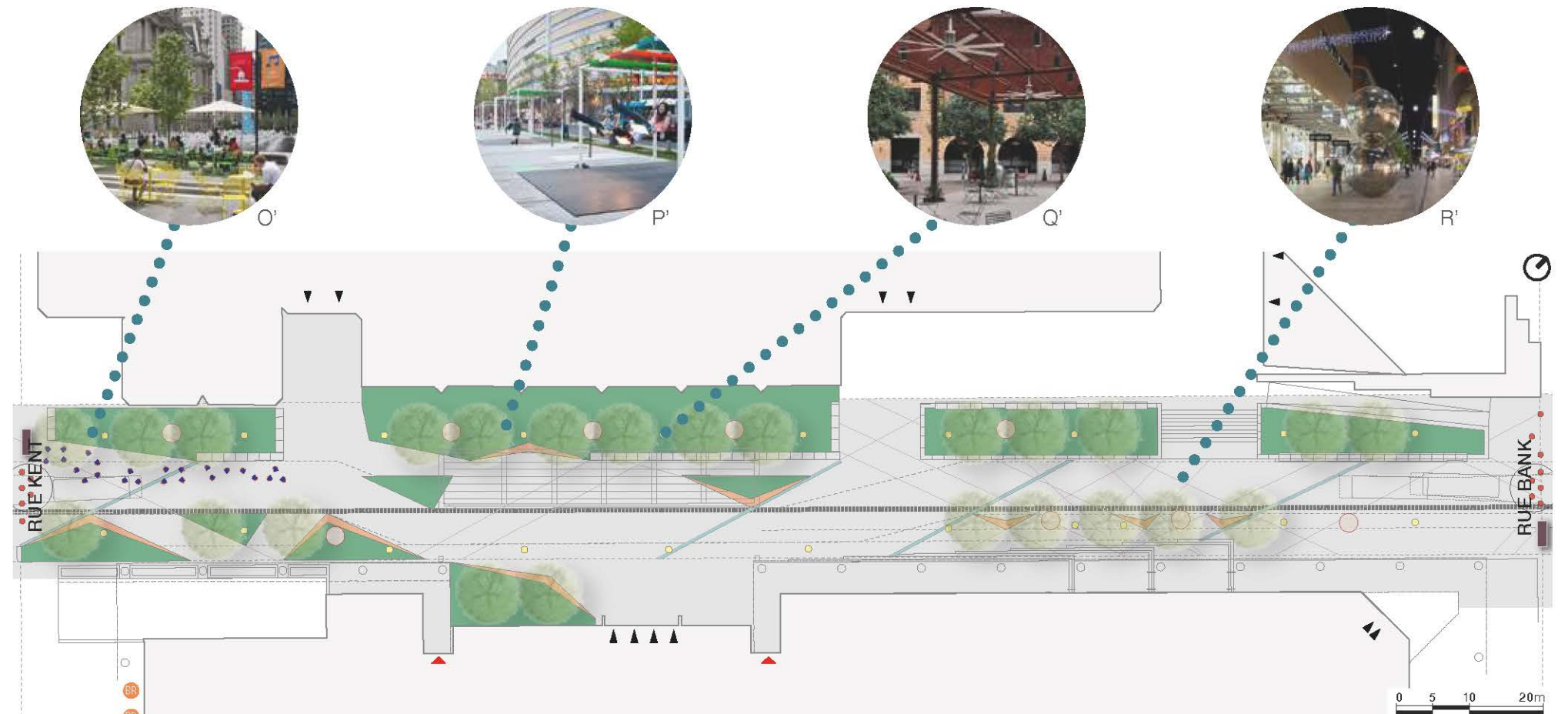


Fig. 73 Options d'aménagement - Îlot 4
Source: Vlan + civiliti

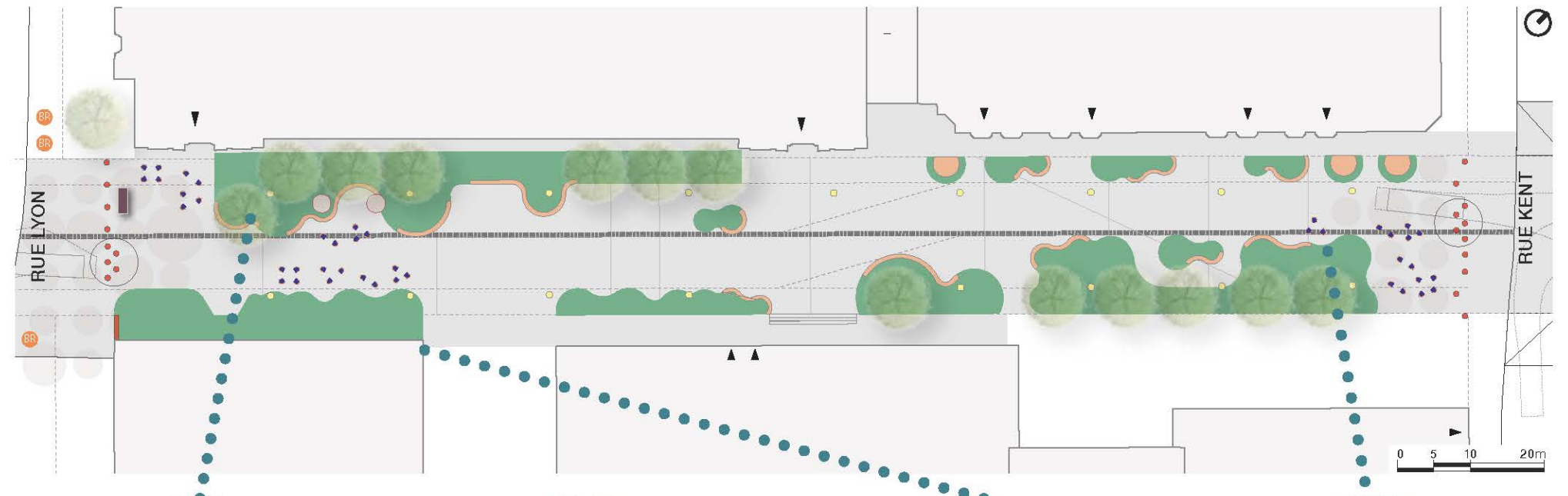
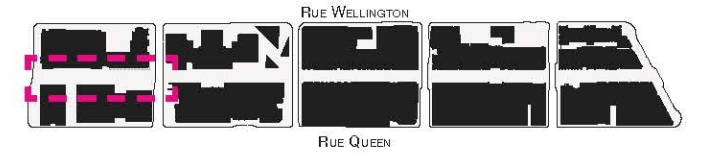
O': Parc Dilworth, Philadelphie / P': Promenade des artistes, Montréal / Q': Place centrale, San Antonio Pearl (Texas) / R': Mail Rundle, Adélaïde (Australie)
Source: kieran timberlake.com / dailytouslesjours.com/fr/project/21-balancoires / Pam Penick - penick.net/digging/?p=36583 / landezine.com/index.php/2017/01/rundle-mall-redevelopment-by-hassell/



Fig. 74 Perspective - Îlot 4 (Option géométrique)
Source : Vlan + civilti

6.2.5 Îlot 5 (de Kent à Lyon)

L'îlot 5 compte peu de façades actives au rez-de-chaussée du côté nord, comme le ministère de la Justice et Transports Canada occupent cet espace pourtant conçu et destiné à de petites entreprises commerciales et à des commerces de détail. En effet, ces espaces auraient avantage à être reconvertis en façades commerciales. Ainsi, tant que ces espaces continueront d'accueillir des bureaux gouvernementaux, le présent plan recommande que des vendeurs sur la rue répondent aux lacunes de service dans cet îlot. Il est envisagé de dynamiser cette zone et d'attirer les piétons à proximité de la gare de train léger adjacente en misant sur des installations lumineuses en soirée. L'objectif est de proposer diverses possibilités qui s'adaptent à la présentation d'expositions audiovisuelles thématiques, à l'interprétation artistique de la rue, à la ludification interactive de la rue ou à d'autres expériences audiovisuelles créatives éphémères.



Légende

- Bâtiment
- Accès au bâtiment
- Sortie d'urgence
- Pavage
- Voie d'accès d'urgence
- Rampe d'accès
- Caniveau technique
- Mobilier urbain (Aire de rassemblement)
- Mobilier amovible (Aire de rassemblement étendue)
- Terrasse
- Arbre (existant et proposé)
- Lit ou bac de plantation
- Pièce d'eau
- Supports à vélo
- Kiosque de signalisation
- Luminaire de rue
- Art public
- Bollard amovible
- Bollards
- Rayon de braquage des véhicules d'urgence

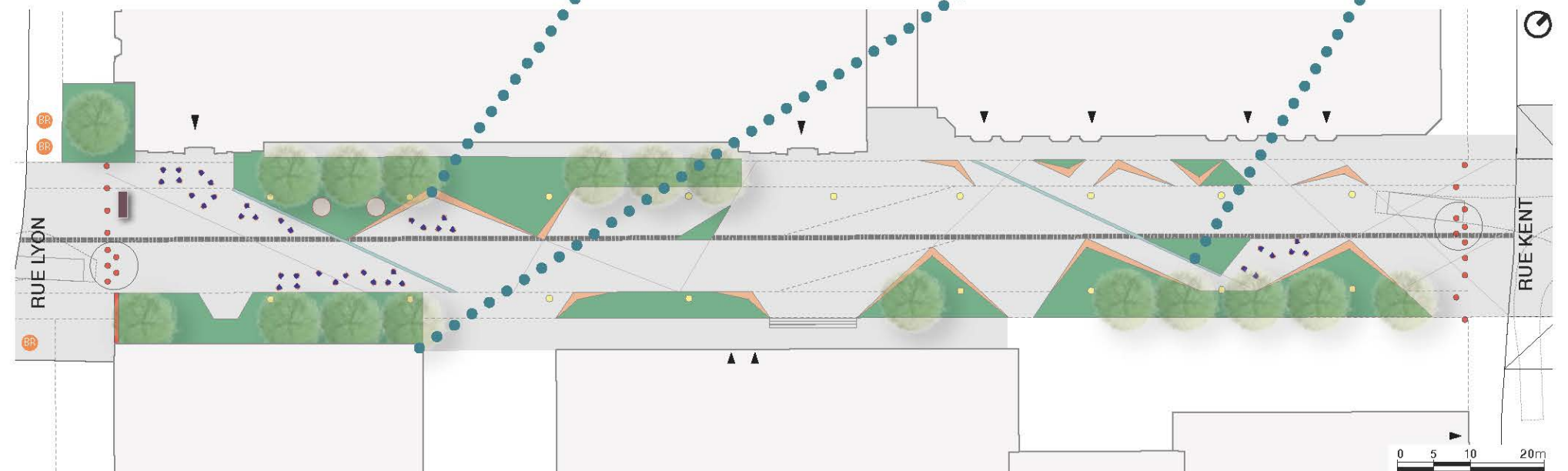


Fig. 75 Options d'aménagement - Îlot 5
Source: Vlan + civiliti

S': Square Leicester, Londres (Angleterre) / T': Alumni Green, Université de Technologie de Sydney / U': Future station de TLR «Parlement» / V': Collège Baruch, New York City
Source: architizer.com/idea/1102175/202020vision.com.au / ligneconfederationline.ca/the-build/parliament/overview / commons.wikimedia.org/wiki/File:Baruch_College_East_25th_Street_pedestrian_mall.jpg



Fig. 76 Perspective - Îlot 5 (Option curviligne)
Source : Vlan + civilti

6.3 Coupes

Trois sections types ont été préparées pour démontrer la flexibilité et la diversité des options de conception dans le plan fonctionnel, ainsi que la manière dont le plan fonctionnel est conçu pour répondre aux conditions existantes sur le site, notamment les bâtiments et les infrastructures souterraines.

Les coupes typiques utilisent la conception curviligne pour une cohérence visuelle entre tous les blocs. Ceci est uniquement à des fins de démonstration, les deux options de conception sont capables de répondre à ces paramètres fonctionnels pour produire des résultats de conception de haute qualité.

6.3.1 Îlot 1

La coupe de l'îlot 1 montre un alignement d'arbres et de zones plantées avec des sièges intégrés le long du côté nord de la rue, dissimulant des mesures de sécurité, avec un espace ouvert et des sièges de patio plus flexibles le long du côté sud, et la voie d'accès d'urgence sans installation permanente au centre de la rue.



Fig. 77 Coupe de l'îlot 1
Source: Vlan + civiliti

6.3.1 Îlot 3

L'îlot 3 illustre une approche aux zones événementielles, avec une structure de protection contre les intempéries et diverses formes de sièges regroupés autour d'un espace ouvert central contenant de l'art public et une pièce d'eau saisonnière, pouvant être réutilisés comme espace de rassemblement supplémentaire pendant les mois d'hiver.



Fig. 78 Coupe de l'îlot 3
Source: Vlan + civiliti

6.3.1 Îlot 5

Au bloc 5, la coupe illustre l'intersection en cœur d'îlot entre la rue Sparks et l'allée reliant Sparks à la future station de LRT Lyon. Le schéma de conception utilisera cette plus grande surface dégagée pour projeter des œuvres d'art multimédia et des installations sur la façade du bâtiment donnant sur l'allée.



Fig. 79 Coupe de l'îlot 5
Source: Vlan + civiliti

7. Directives relatives à l'aménagement

Bien que ce plan ne précise pas d'éléments d'aménagement paysager en particulier, les directives détaillées suivantes seront utilisées pour documenter l'exercice d'aménagement détaillé beaucoup plus intensif qui reste à venir.

Les éléments de paysage de rue suivants sont organisés et présentés selon trois catégories : **éléments statiques**, **éléments dynamiques** et **infrastructure de soutien**.

Les **éléments statiques** constituent les composantes permanentes dont le rôle est primordial pour définir le caractère fondamental de la rue. Ces éléments doivent être détaillés avec une grande minutie et s'harmoniser rigoureusement à la beauté et à la qualité des alentours. Les éléments statiques doivent être fabriqués à partir de matériaux durables et intemporels qui vieilliront élégamment.

Les **éléments dynamiques** correspondent aux composantes mobiles et transitoires qui peuvent être ajoutées, enlevées ou transformées pour répondre aux besoins changeants de la rue. Ces éléments peuvent être transitoires et expérimentaux et apporter une touche saisonnière et ludique. Les éléments dynamiques n'ont pas à être aussi durables. Toutefois, ils doivent être détaillés et positionnés de telle sorte que leurs dimensions, leur orientation et leur présence visuelle contribuent positivement à l'expérience des piétons, et s'harmonisent au caractère fondamental et à la beauté de la rue. Les éléments dynamiques doivent être agencés soigneusement et professionnellement de manière à ne pas submerger l'expérience du public.

L'**infrastructure de soutien** correspond aux composantes fonctionnelles et invisibles qui soutiennent la programmation, l'animation et les opérations quotidiennes de la rue. Elle est essentielle au fonctionnement du paysage de rue et sa conception doit être durable, à l'image des éléments statiques. L'infrastructure de soutien doit être la plus discrète possible, soudée ou intégrée aux éléments statiques.



Fig. 80 Rue piétonne commerciale à Bad Salzuflen (Allemagne)
Source: landezine.com/index.php/2019/05/pedestrian-zone-in-bad-salzuflen-by-scape-landschaftsarchitekten/



Fig. 81 Plantations surélevées avec banc intégré, New Ludgate à Londres (Angleterre)
Source: landezine.com/index.php/2016/11/new-ludgate-by-gustafson-porter/



Fig. 82 Jets d'eau programmables et assises géométriques intégrées
Source: landezine.com/index.php/2019/05/pedestrian-zone-in-bad-salzuflen-by-scape-landschaftsarchitekten/



Fig. 83 Rue piétonne Stationsstraat, Sint-Niklaas (Belgium)
Source: landezine.com/index.php/2013/12/stationsstraat-sint-niklaas-by-grontmij-belgium/

7.1 Éléments statiques du paysage de rue

7.1.1 Mobilier

7.1.1.1 Sièges accessibles

Chaque îlot comprendra une grande quantité de sièges accessibles, tantôt individuels, tantôt intégrés aux murets des jardinières. Ces sièges seront placés à l'ombre des arbres et orientés face aux vues patrimoniales et aux points d'intérêt clés.

7.1.1.2 Sièges intégrées

Des dispositifs personnalisés de tailles variables seront conçus à même les plates-bandes, les murs de soutènement, les mesures de sécurité et d'autres éléments physiques permettant au plus grand nombre de visiteurs possible de s'asseoir tout au long de la rue.

7.1.1.3 Stationnement pour vélos

Des aires de stationnement pour vélos seront installées à proximité des coins de rue, préférablement sur les rues transversales nord-sud. Des espaces supplémentaires de stationnement à deux places pourraient voir le jour le long de l'emprise de la rue Sparks, ce qui permettrait aux usagers de laisser leur vélo près des commerces sans encombrer les espaces publics. D'autres stationnements pour vélos seront mis à la disposition des usagers dans les édifices ou près des entrées.

7.1.1.4 Poubelles

Des poubelles seront réparties uniformément le long des cinq îlots, près des aires d'événements spéciaux et des espaces de loisirs. Elles permettront la collecte sélective des déchets (compost, recyclage et déchets ordinaires) et seront complétées par des poubelles temporaires plus grandes lors d'événements spéciaux.



Fig. 84 Banc standard de la ville d'Ottawa
Victor Stanley CR 140
Source: www.victorstanley.com



Fig. 85 Banc en bois intégré à une fontaine
<https://bplusb.nl/en/work/mariahilferstrasse/>



Fig. 88 Support à vélos
Source: www.dero.com/product/cycle-stall-elite/



Fig. 89 Support à vélos circulaire
Source: [900 ring - theglassrackingcompany.com](http://900ring-theglassrackingcompany.com)



Fig. 86 Banc sur mesure (Quartier des spectacles, Montréal)
Source: equiparc.com/fr/achievements/quartier-des-spectacles-de-montreal/



Fig. 90 Abri à vélo
Source: mmcite.com/en/products#bicycle-shelters



Fig. 87 Banc intégré à une structure de béton
Source: sonparques.blogspot.com



Fig. 91 Poubelle triple à rebuts et recyclage
Standard de la Ville d'Ottawa (Canaan CRC-778)
Source: canaansitefurnishings.com



Fig. 92 Poubelle triple à rebuts et recyclage
Standard de la Ville d'Ottawa (Victor Stanley DYN342)
Source: www.victorstanley.com

7.1.2 Équipements

7.1.2.1 Éclairage de rue

L'éclairage de rue respectera les directives du Plan lumière de la capitale de la CCN en intégrant des luminaires de couleur foncée de taille moyenne de chaque côté de la rue. Ont été proposés des lampadaires à bras latéraux dont les poteaux dépasseraient le luminaire et qui serviraient à tamiser la lumière de façon indépendante et à accrocher des guirlandes lumineuses lors d'événements programmés ou encore, sur des éléments d'architecture adjacents au besoin.

7.1.2.2 Éclairage d'appoint

Un plan d'éclairage complet sera élaboré dans le cadre d'un futur exercice d'aménagement détaillé intégrant l'éclairage architectural, l'éclairage des rues et l'éclairage de scène dans un système pouvant être contrôlé de manière centralisée. Les points d'intérêt, comme les œuvres d'art public, les plans d'eau, les arbres et les sièges, seront élégamment éclairés de façon à dynamiser le paysage nocturne. Les façades des bâtiments seront éclairées conformément au Plan directeur sur l'éclairage extérieur de la Cité parlementaire et au Plan lumière de la capitale afin de mettre en valeur toute leur beauté architecturale et patrimoniale. Cela sera fait en conjonction avec le système d'éclairage de rue afin d'introduire un éclairage architectural de soutien, le cas échéant.

7.1.2.3 Bollards

Aux intersections, des systèmes de barrières actives seront envisagés afin de réserver l'accès aux véhicules de livraison, d'entretien et d'urgence. Les bornes de protection seront utilisées avec parcimonie et intégrées esthétiquement dans le mobilier urbain et les bacs de plantation, dès que possible. Le style des bollards de la Banque du Canada, recouverts de cuivre, sera exploré afin de lier continuellement le langage matériel existant de la rue Wellington et le contexte patrimonial environnant à la rue Sparks.

7.1.2.4 Kiosques multifonctionnels

Des kiosques d'information et d'orientation polyvalents seront ajoutés aux intersections. Devant respecter les critères d'orientation plus larges de la Ville, ils seront pourvus d'outils numériques qui optimiseront le renouvellement des renseignements et allégeront l'affichage sur la rue. Les possibilités de publicité sur ces kiosques seront considérées, mais elles seront secondaires par rapport aux fonctions principales d'orientation, de promotion d'événements spéciaux et d'informations commerciales locales.

7.1.2.5 Fontaines à boire

Tous les îlots comprendront des fontaines à boire accessibles au public et dotées d'une fontaine secondaire pour les animaux. Le trop-plein d'eau sera redirigé vers les plates-bandes et récupéré aux fins d'irrigation, lorsque possible.

7.1.2.6 Pièces d'eau

Afin de maximiser le potentiel d'animation des lieux et de créer une ambiance sonore favorisant la détente et le ressourcement, la possibilité de réintroduire des pièces d'eau à proximité des principaux lieux de rassemblement sera explorée. Lorsque possible, des pièces d'eau programmables et activées par le public

seront conçues de façon écologique pour utiliser le moins d'eau possible, tout en demeurant amusantes et accessibles au public. Elles seront durables et installées au niveau du sol pour que leur fonctionnement puisse être interrompu lors d'événements spéciaux afin d'augmenter la surface publique utile. L'intégration d'un éclairage d'appoint et d'œuvres d'art public sera considérée dans le cadre de l'exercice d'aménagement détaillé.

Haut-parleurs

Afin de simplifier l'animation passive et d'accélérer le montage avant les prestations, les ateliers ou les événements multimédia, des haut-parleurs permanents seront ajoutés aux aires pour événements spéciaux. Ils seront discrets et bien intégrés au mobilier urbain.



Fig. 93 Luminaire de rue Metronomis (Philips)
Source: lighting.philips.com



Fig. 94 Fut d'éclairage multi-usage, Montréal
Source: Vlan



Fig. 95 Éclairage d'appoint sous un banc
Source: www.mala.net.au/clec-docklands



Fig. 96 Le cadeau de Lord Stanley
Source : Ville d'Ottawa



Fig. 97 Bollards à la Banque du Canada, Ottawa
Source: qz.com/733374/



Fig. 98 Système dynamique de signalisation
Source: dynascandisplay.com



Fig. 99 Fontaine à boire
Source: meetpat.com.au/news/icon-water-act-australia



Fig. 100 Jets d'eau à la Place des Festivals, Montréal
Source: landperspectives.files.wordpress.com

7.1.3 Revêtements de surface

7.1.3.1 Pavage

Le pavage sera aménagé d'une façade à l'autre dès que possible afin de créer un espace public homogène et d'unifier les façades des bâtiments environnants. Un pavage pâle est généralement recommandé afin de mettre l'architecture à l'honneur, d'atténuer l'effet d'îlot de chaleur et d'améliorer l'accessibilité, tandis que du pavé de couleur granit sera utilisé pour lier le langage d'aménagement de la rue Sparks et celui du boulevard de la Confédération et des quartiers environnants. Les systèmes de pavage seront conçus conformément aux normes de qualité les plus strictes afin de garantir un entretien relativement faible et la longévité de l'aménagement. Les bases de pavage, telles que les dalles de béton structurales perforées ou les systèmes de rétention granulaires, seront méticuleusement conçues et détaillées afin de maximiser la stabilité, la durabilité et la facilité des réparations localisées. Les pavés sélectionnés doivent avoir des surfaces marbrées ou variées masquant en partie les taches inévitables de saleté, d'huile et de gomme, et doivent se trouver facilement chez plusieurs fournisseurs pour que des pavés de remplacement puissent être utilisés longtemps. Les variations subtiles dans les tonalités et les motifs des pavés doivent être explorées dans le cadre de l'aménagement détaillé afin de démarquer les principales voies accessibles, les corridors fonctionnels, les seuils, les nœuds d'activité, les intersections et les connexions au centre des îlots.

7.1.3.2 Indicateurs tactiles

Des indicateurs tactiles seront ajoutés aux passages piétonniers conformément à la *Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées* de l'Ontario. En outre, des améliorations liées à l'accessibilité de la rue seront explorées et avancées au cours des phases d'aménagement détaillé afin de faciliter l'orientation, la navigation et le contraste visuel le long de la rue. Toutes les interventions doivent être parfaitement intégrées et adaptées à la palette de matériaux de la rue.

7.1.3.3 Seuils et intersections

Des seuils uniques à chaque intersection de rues marqueront la présence de la rue Sparks et du pavage surélevé s'étendra aux intersections de façon à ralentir la circulation et à renforcer la priorité aux piétons. Lorsque cela est possible, des avancées permettront d'élargir les trottoirs et de raccourcir la distance à parcourir. La rue Sparks devrait être considérée comme un thème unique et unifié qui sert de ponctuation civique jusqu'au boulevard de la Confédération.

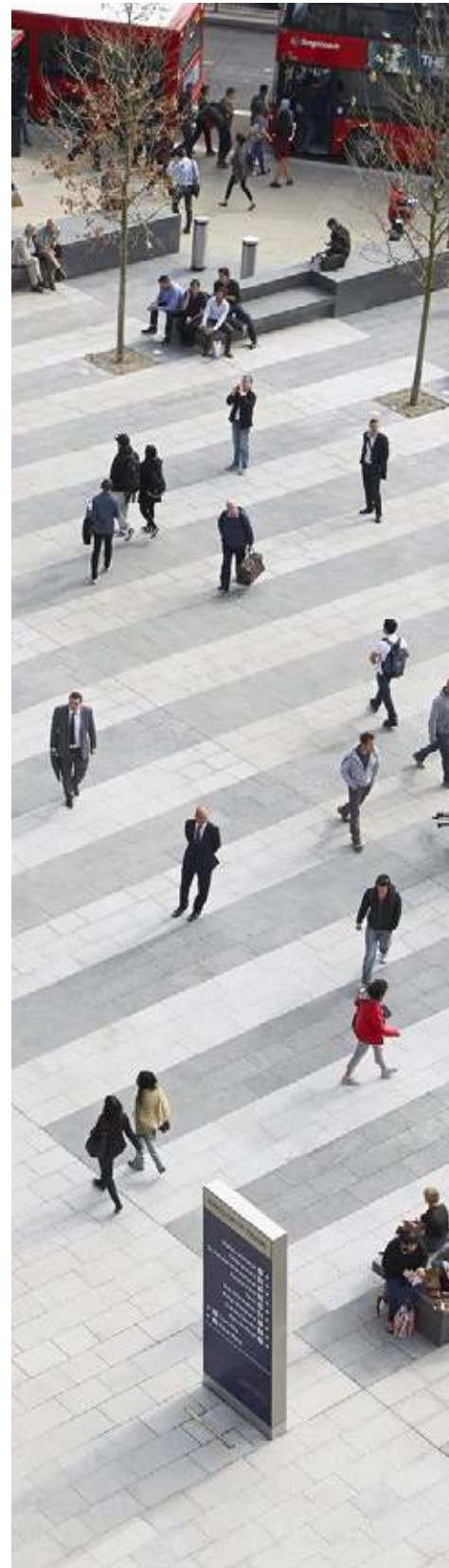


Fig. 101 Pavage avec motif linéaire
Source: www.externalworksindex.co.uk/entry/136982/Hardscape/



Fig. 102 Pavage avec jeu de teintes
Source: www.landezine.com/index.php/2014/11/mariahilferstrasse-by-bureau-bb/



Fig. 103 Surface tactile d'indication (TWSi)
Source: www.toronto.ca/services-payments/streets-parking-transportation/walking-in-toronto



Fig. 104 Traits de scie au Quartier des Spectacles (Montréal)
Source: Vian



Fig. 105 Intersection surélevée
Source: <https://nacto.org/publication/urban-street-design-guide/intersections/minor-intersections/>

7.1.4 Verdissement

7.1.4.1 Arbres de rue

En plus des arbres actuels qui seront intégrés au nouveau paysage de rue, des arbres de différentes espèces indigènes seront plantés pour maximiser la diversité végétale et le développement durable. Dans la mesure du possible, ils seront plantés dans le sol, à l'intérieur de grandes fosses délimitées par des bordures protectrices, et agrémentés de bac de plantation à hauteur de sièges. Des arbres dotés de grilles encastrées au sol seront placés dans les endroits achalandés et à usages multiples afin de fournir de l'ombre sans compromettre les activités prévues.

7.1.4.2 Plates-bandes

Les plates-bandes seront composées de plantes bien adaptées aux conditions urbaines et qui peuvent grandir dans des microclimats particuliers. S'ils sont compatibles, la préférence sera donnée aux végétaux indigènes résistants à la sécheresse et au sel ainsi qu'aux arbustes conifères qui apporteront une touche de verdure intéressante tout au long de l'hiver. Ces végétaux seront de petite taille afin de ne pas nuire à la visibilité dans l'espace public et ils pourraient inclure des talus gazonnés en lien avec les aires publiques de repos. Les plates-bandes se trouveront surtout au pied des arbres pour bien garnir les grandes fosses et créer d'importantes masses de verdure à chaque îlot.

7.1.4.3 Plantations surélevées

Dans les zones où le niveau du sol varie et où des mesures de sécurité sont requises, les plantations seront aménagées à l'aide de jardinières surélevées, de murs de soutènement, de rampes et d'escaliers, de manière à s'intégrer discrètement au relief du sol. Là où les infrastructures sont superficielles, le sol peut être surélevé ou arrondi pour varier les possibilités d'aménagement paysager.



Fig. 106 Arbres de rue dans un lit de plantation
Source: www.landezine.com/index.php/constitution-avenue-canberra-by-jane-irwin/



Fig. 107 Podium urbain avec plantation intégrée
Source: www.streetlife.nl/en/products/podium-isles



Fig. 108 Lits de plantation avec bordure
Source: www.landezine.com/index.php/2016/06/vanke-cloud-city-phase-2-by-lab-dh/



Fig. 109 Lits de plantation sans bordure
Source: <http://www.landezine.com/index.php/2013/12/stationsstraat-sint-niklaas-by-grontmij-belgium/>



Fig. 110 Talus avec murets de rétention permettant de s'asseoir
Source: www.landezine.com/index.php/2015/12/berta-kroger-plaza-by-relais-landschaftsarchitekten/



Fig. 111 Bacs de plantation en béton avec dessus en bois
Source: www.toronto.ca/services-payments/streets-parking-transportation/walking-in-toronto

7.1.5 Autres

7.1.5.1 Éléments aux portes d'entrée

Des éléments aux portes d'entrée serviront de mesures de sécurité à toutes les intersections de la rue. Ils feront l'objet d'une compétition d'œuvres d'art public ou de design industriel qui permettra de différencier chaque seuil et qui soutiendra et renforcera la vision et l'identité de la rue. Grâce à des interventions physiques, l'architecture adjacente sera mise en valeur et les plus beaux points de vue seront préservés, voire enjolivés, particulièrement ceux vers la Colline parlementaire et le boulevard de la Confédération.

7.1.5.2 Œuvres d'art public permanentes

Le Monument du cadeau de Lord Stanley et la sculpture *Territorial Prerogative* feront l'objet de travaux d'entretien et de réfection à leur emplacement actuel, soit l'îlot 1. La sculpture intitulée *Joy* sera potentiellement relocalisée à l'îlot 3 afin de mieux répartir les œuvres d'art sur le territoire et de créer de l'espace de programmation plus flexible dans l'îlot 1. Autrement, il est possible d'intégrer des œuvres d'art permanentes à chacune des intersections restantes. De l'éclairage mettra toutes ces œuvres en valeur le soir venu, créant un environnement nocturne magique. Grâce à une collaboration avec le programme d'art public de la ville, une conception minutieuse donnera lieu à de multiples possibilités pour présenter les artistes du quartier, du Canada et des nations autochtones.

7.1.5.3 Repères interprétatifs

Une série de repères interprétatifs sera explorée dans l'aménagement détaillé de la rue pour renseigner le public sur l'histoire de la rue. Ils seront intégrés aux surfaces pavées, au mobilier urbain et aux édifices adjacents, et devraient être discrets et cohérents avec l'aménagement paysager global de la rue.

7.1.5.4 Toilettes publiques

Bien que l'option privilégiée soit de fournir des toilettes accessibles au public dans les nouveaux édifices gouvernementaux et culturels, l'installation de toilettes publiques indépendantes autonettoyantes sera explorée dans le cadre de l'exercice d'aménagement détaillé. Peu importe leur emplacement, les toilettes publiques, accessibles en journée et en soirée, seront visibles à partir de l'espace public et des écriteaux indiqueront leur emplacement.



Fig. 112 Sculpture d'entrée de la rue Sparks
Source: Vlan + civilti



Fig. 113 Sculpture d'entrée illuminée
Source: scapepublicart.org.nz/flour-power



Fig. 114 Le monument du cadeau de Lord Stanley
Source : Ville d'Ottawa



Fig. 115 Plaque commémorative sur mur
Source : Ville d'Ottawa



Fig. 116 Élément du parcours commémoratif de la Princesse Diana, Londres (Angleterre)
Source: Vlan + civilti



Fig. 117 Application mobile de la Capitale
Source : Ville d'Ottawa



Fig. 118 Signalétique de toilettes
Source: swachhindia.ndtv.com



Fig. 119 Toilettes publiques
Source: cellcode.us/quotes/ada-design-bathroom-public-compliant.html

7.2 Éléments dynamiques du paysage de rue

7.2.1 Animation de l'espace public

7.2.1.1 Sièges mobiles

Chaque îlot comprendra du mobilier urbain modulaire et mobile dans les espaces de loisirs et les aires pour événements spéciaux, ce qui permettra de regrouper les sièges pour favoriser la socialisation et d'empiéter dans le corridor des services d'urgence sans nuire à la circulation de façon permanente. Le public pourra utiliser des sièges, des tables et des accessoires (comme des parasols, des repose-pieds et des tables d'appoint) de différents formats. Du mobilier conçu sur mesure contribuant au caractère et à l'esthétique de la rue devrait être exploré dans le cadre de l'exercice d'aménagement détaillé.

7.2.1.2 Installations artistiques

Pour renforcer le rôle de la rue Sparks comme haut lieu culturel, des installations artistiques temporaires pourraient voir le jour sur l'ensemble de la rue. Les îlots 4 et 5 conviennent particulièrement à de telles installations, car les façades y sont moins actives, et il est plus que nécessaire de créer un environnement public toujours plus actif. L'étape de conception détaillée permettra d'étudier les moyens d'introduire une infrastructure habitante et des supports issus de conception industrielle. De plus, il existe de belles occasions d'unifier la rue Sparks sur toute sa longueur en y installant de l'éclairage filaire aérien. Des installations artistiques seront coordonnées et commandées dans le but d'être une source d'animation constante. Elles susciteront de l'intérêt à longueur d'année. La préférence sera donnée aux propositions incluant de l'animation de jour comme de soir, et les commissions formeront un heureux mélange des travaux d'artistes contemporains du quartier, du Canada, des nations autochtones et du monde entier.

7.2.1.3 Décorations saisonnières

Les décorations saisonnières seront intégrées dans l'aménagement détaillé des rues et seront choisies avec cohérence dans l'ensemble de la rue. Les décorations pourraient comprendre une combinaison d'éclairage sur fil, qui sera suspendu soit aux lampadaires, soit aux façades des édifices, de plantations saisonnières, de bannières thématiques et de détails d'installation spécifiques dans les zones de rassemblement et d'événement. Les propriétaires de commerces seront invités à emboîter le pas en décorant leurs vitrines et devantures.

7.2.1.4 Publicité événementielle

Dans le but de donner une signature visuelle forte à chaque événement, de la publicité élégante et bien coordonnée parsèmera temporairement l'ensemble des cinq îlots. Cette publicité pourrait comprendre des banderoles fixées aux lampadaires, des repères temporaires sur le pavé, des affiches numériques dans les kiosques d'information et des structures Tri Lite provisoires aux intersections. La signalisation sera produite par des professionnels et sera située de manière à maintenir la cohérence visuelle et l'intégrité des éléments d'aménagement permanents de la rue. Des installations de montage pour une variété de tailles et de formats seront étudiées dans le cadre de l'exercice d'aménagement détaillé.

7.2.1.5 Bannières / Oriflammes

S'inscrivant dans la stratégie de publicité événementielle temporaire et l'approche de décoration saisonnière, des banderoles colorées attireront l'attention du public. Elles pourront être facilement accrochées aux lampadaires et fréquemment changées. Entre les événements, l'AMRP gèrera une série de banderoles saisonnières améliorant l'esthétique de la rue.



Fig. 120 Projet pilote de la rue Sparks, 2018
Source : Ville d'Ottawa



Fig. 124 Signalétique d'événement temporaire
Source : Ville d'Ottawa



Fig. 125 Bannière sur luminaire proche du Marché By
Source : Ville d'Ottawa



Fig. 121 Mobilier amovible
Source: theagilelandscape.com/2015/02/10/managing-tables-and-chairs-in-the-public-realm/



Fig. 126 Décorations saisonnières sur la rue Sparks
Source : Ville d'Ottawa



Fig. 122 Installation artistique lors du Bal de neige
Source : Ville d'Ottawa



Fig. 123 Installation artistique lumineuse (Luminothérapie, Montréal)
Source: designmontreal.com



Fig. 127 Bannières du boulevard de la Confédération
Source: [flickr.com/photos/pokoroto/8031760164](https://www.flickr.com/photos/pokoroto/8031760164)

7.2.2 Activités commerciales

7.2.2.1 Publicité commerciale dans l'emprise de rue

Une conception cohérente et un positionnement réglementé seront élaborés dans le cadre de l'exercice d'aménagement détaillé de la rue et mis en œuvre par l'AMRS dans le but de minimiser l'encombrement visuel dans la rue et pour assurer que la publicité commerciale dans l'emprise de rue est attrayante et positionnée de manière appropriée, loin des zones piétonnières, des points de vue principaux, des éléments artistiques et des zones d'équipements publics.

7.2.2.2 Unités de vente mobile et kiosques de vente

Par moments, en fonction des besoins commerciaux et en appui à la stratégie de marchandisage plus vaste élaborée pour la rue, des unités de vente mobile et des kiosques de vente seront judicieusement installés le long des façades inactives. Ces formats commerciaux permettront d'offrir des services et des produits novateurs en complément aux événements spéciaux, en toutes saisons.

7.2.2.3 Terrasses

Les terrasses commerciales continueront d'animer et d'égayer les côtés de la rue, la préférence étant donnée aux emplacements adjacents aux façades des bâtiments. L'emplacement et les dimensions des terrasses seront déterminés en fonction des besoins et contraintes propres à chaque îlot et assureront que suffisamment d'espace ouvert public est préservé au centre de chaque îlot. Des normes actualisées assureront la grande qualité du mobilier qui s'y trouvera ainsi que l'harmonisation des heures d'ouverture. Dans la mesure du possible, les balustrades autour des terrasses feront place à des barrières plus informelles, comme des cordes, des poteaux ou des jardinières. Les installations de bistro sont encouragées pour les petites entreprises du secteur alimentaire ainsi que pour celles sans permis d'alcool.



Fig. 128 Signalisation commerciale au mur
Source : Ville d'Ottawa



Fig. 130 Signalisation commerciale au sol
Source : Ville d'Ottawa



Fig. 131 Kiosque de vente à vélo
Source: thedesigndepot.net.au/collections/



Fig. 129 Installation d'un kiosque temporaire
Source: <http://minhacasacontainer.com/2013/11/20/um-container-que-vira-restaurant-em-poucos-minutos/>



Fig. 132 Terrasse du Biermarkt sur la rue Sparks
Source : Ville d'Ottawa

7.2.3 Éléments saisonniers

7.2.3.1 Protection contre le soleil et les intempéries

L'ajout d'arbres sur la rue et la création de lieux de rassemblement bordés de végétaux fourniront un certain degré de protection contre le soleil et les intempéries. Cependant, pour limiter les inconvénients causés par le soleil, la pluie, le vent et la neige lors d'événements, il est suggéré d'intégrer des structures d'agrès et permanentes dans les zones d'activité des îlots 3 et 4, ce qui permettrait d'accrocher des auvents temporaires ou saisonniers et des brise-vent. Dans le cadre de l'exercice d'aménagement détaillé des rues, une analyse approfondie des conditions microclimatiques nous renseignera sur les possibilités supplémentaires d'atténuation des conditions météorologiques.

7.2.3.2 Brise-vent

L'ajout de nouveaux arbres et l'aménagement sinueux des allées et des plates-bandes aideront à atténuer l'effet d'entonnoir à vent sur la rue. Des éléments de design comme du mobilier modifié, des brise-vent et des cloisons pourront servir à freiner le vent pendant l'hiver. L'orientation des sièges et de hauts dossiers feront également partie des mesures envisagées. De plus, le potentiel des structures de programmation près des aires pour événements spéciaux sera étudié pour accueillir des dispositifs coupe-vent.

7.2.3.3 Bacs à fleurs et jardinières suspendues

S'inscrivant dans la stratégie globale de verdissement, des bacs à fleurs et jardinières suspendues agencés seront garnis de plantes et de fleurs aux couleurs vives qui égayeront la rue. Les propriétaires de commerces seront invités à emboîter le pas en verdissant leurs façades et devantures.

7.2.3.4 Espaces de réchauffement

Pour mieux profiter des mois d'hiver, particulièrement durant des événements spéciaux comme le Bal de Neige, les principaux lieux d'activité comprendront des espaces de réchauffement constitués de sièges mobiles ou permanents, de cloisons anti-vents et de foyers extérieurs alimentés au gaz naturel ou au propane. Les exploitants de terrasses et les marchands d'hiver seront invités à participer aux événements spéciaux en offrant au public d'autres moyens de se réchauffer : boissons chaudes, grignotines, lumières, musique, dispositifs de chauffage secondaires et protections ingénieuses contre le vent.



Fig. 133 Tables de bistro avec parasols
Source : Ville d'Ottawa / SSMA

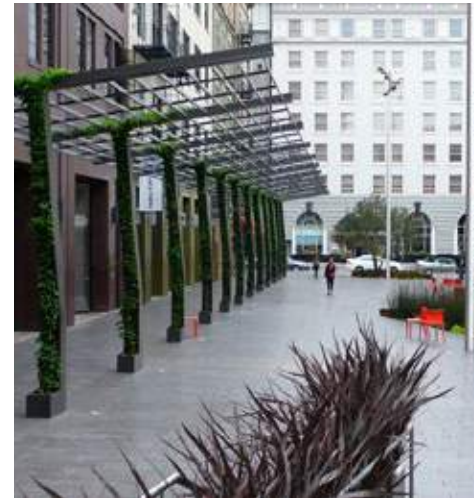


Fig. 134 Structure de protection météorologique
Source : <https://sfbeautiful.org>



Fig. 136 Terrasse avec installation artistique lumineuse servant de coupe-vent
Source : Ville d'Ottawa



Fig. 135 Jardinières et paniers de fleurs
Source : Ville d'Ottawa



Fig. 137 Colonne chauffante au gaz
Source : www.archiexpo.com/

7.3 Services publics et infrastructures de soutien

7.3.1 Surfaces chauffées

Différentes façons de chauffer le sol des aires pour événements spéciaux seront envisagées dans le but de réduire l'entretien au maximum et d'optimiser l'utilisation de ces lieux pendant l'hiver. De plus, les surfaces chauffées diminueront également le besoin de recourir au salage et amélioreront généralement les conditions pour les éléments de verdissement. La faisabilité technique et financière sera étudiée de façon plus approfondie dans le cadre de l'exercice d'aménagement détaillé des rues et en collaboration avec les propriétaires adjacents.

7.3.2 Coffres et caniveau techniques pour appareils audiovisuels

Des caniveaux techniques pour appareils audiovisuels seront installés le long de la rue Sparks pour fournir un accès discret et flexible à l'eau, à l'électricité, aux fibres optiques et à d'autres câbles audio et visuels. Acheminé vers toutes les aires pour événements spéciaux, ils fourniront un accès continu à ces zones et serviront à une foule d'événements et de scénarios et d'installations de programmation. Dans la mesure du possible, les coffres et les boîtes de distribution nécessaires seront disposés de façon à passer inaperçus.

7.3.3 Équipements intelligents

Dans le but d'encourager la visite du public, des accès Wi-Fi et des bornes de recharge pour téléphones mobiles seront fournis lors de grands événements et dans les lieux de rassemblement. Des compteurs de piétons seront intégrés aux kiosques d'information de chaque îlot pour collecter de l'information relative aux visiteurs sur la rue Sparks (en général et lors d'événements spéciaux) ainsi que pour guider les améliorations pouvant être apportées. D'autres équipements intelligents seront envisagés : mise en réseau et contrôle de tous les systèmes d'éclairage, amélioration de la gestion et de la programmation des plans d'eau, ou encore le contrôle des points de contrôle à distance de l'accès véhiculaire.

7.3.4 Gestion et irrigation des eaux de pluie

L'irrigation naturelle sera rendue possible en dirigeant les eaux de surface vers des accès contrôlés, conçus soigneusement et intégrés à même les aires de plantation. L'excédent d'eau de surface sera dirigé vers le centre de la rue, puis recueilli dans des citernes souterraines d'où l'eau sera régulièrement pompée pour arroser les végétaux en période de sécheresse. Les grilles, les drains et les autres infrastructures de gestion des eaux pluviales seront magnifiquement intégrés à la surface et aux éléments d'aménagement de la rue. Une stratégie de nivellement et de drainage judicieuse veillera à ce qu'aucune zone de flaques d'eau ne se crée et à ce que la rue soit résistante à la formation de flaques dans le temps.



Fig. 138 Surface pavée chauffée à proximité de l'Hôtel de Ville de Montréal
Source: Vlan

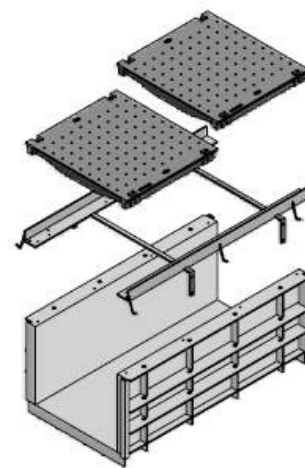


Fig. 139 Axonométrie typique d'une tranchée technique
Source: www.dumooresystems.com/search.php



Fig. 140 Grillage décoratif d'une tranchée technique
Source: www.landezine.com/index.php/2013/10/pitt-street-mall-by-tony-carro-architecture/



Fig. 141 Escales numériques, stations connectées à Paris (Accès internet, chargeurs, compteurs, etc.)
Source: <https://www.dezeen.com/2012/07/05/escale-numerique-by-mathieu-lehanneur-and-jcdecaux/>



Fig. 142 Drain d'écoulement dans le pavé
Source: www.landezine.com/st-flour-pavement-by-insitu-landscape-architecture-01.jpg

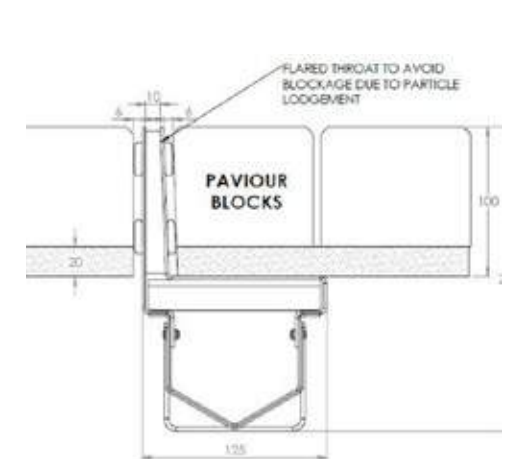


Fig. 143 Coupe typique d'un drain d'écoulement
Source: www.kentstainless.co.uk/our-products/stainlesssteeldrainage/external-drainage



Fig. 144 Enfants jouant durant le Bal de neige
Source: SSMA

8. Opérations, entretien et autorité

La rue Sparks a été critiquée au fil des ans précisément en lien avec les opérations, l'entretien et la capacité à faire respecter les règles. Depuis la dernière restauration majeure de la rue Sparks qui remonte à 1989, la surface pavée a été réparée en multipliant les retouches d'asphalte. Par ailleurs, les réverbères et les éléments de passerelles ont été modifiés de manière peu convenable, notamment parce que les éléments du paysage urbain sont dépareillés et ont été remplacés ou éliminés. De nombreuses plantes et plusieurs arbres sur la rue sont morts et toutes les fontaines ont été retirées. Malheureusement, plusieurs éléments sur la rue ont été endommagés à répétition lors des opérations de déneigement. Les zones où la cigarette est interdite sont constamment occupées par des fumeurs et la publicité commerciale non autorisée apparaît continuellement sur les voies de déplacement piétonnières ou dans des endroits d'observation importants. L'impression laissée par cette négligence et le manque d'attention aux détails ne correspond pas au désir que la rue Sparks représente « le meilleur de la ville » et témoigne du manque de ressources adéquates volontairement assignées. Pour régler ces problèmes récurrents et sérieux, le présent plan formule les recommandations suivantes :

1. Intégrer tous les aspects des opérations et de l'entretien à la conception de l'aménagement détaillé

- Au cours de la conception de l'aménagement détaillé, effectuer un examen approfondi des répercussions sur les opérations et l'entretien par rapport aux nouveaux éléments de paysage de rue. Ensuite, déterminer des rôles et des responsabilités clairs et détaillés sous forme de protocole d'entente (PE) entre les partenaires. Veiller à ce que ces rôles et responsabilités deviennent une condition d'acceptation de tous les éléments de paysage de rue finaux.
- Dans le cadre de la conception de l'aménagement détaillé, mettre au point des protocoles opérationnels, des directives de conception et des manuels d'entretien portant sur tous les aspects du domaine public pour garantir que les attentes et les normes soient respectées et que la rue bénéficie d'une cohérence durable, indépendamment des changements potentiels aux rôles et aux responsabilités.

2. Rechercher l'efficacité opérationnelle pour maintenir un niveau de service supérieur en lien avec tous les aspects de la rue

- Envisager la possibilité de regrouper les contrats d'entretien; veiller à ce que l'utilisation de techniques et d'équipement spécialisés servent à protéger et à prolonger les investissements en capital dans le domaine public. Par exemple, en exigeant des sous-traitants qu'ils utilisent des protège-lames en téflon sur les chasse-neige pour protéger les surfaces pavées décoratives, en hiver. Autrement, retenir les services d'un arboriculteur pour effectuer l'émondage et l'entretien saisonnier nécessaires pour soigner les plantes et leurs systèmes conçus sur mesure.

- Opter pour des matériaux haut de gamme dans la conception de l'aménagement détaillé, et privilégier des éléments qui nécessitent peu d'entretien et qui réduisent le nombre d'opérations.
- Envisager des moyens créatifs d'entreposer la neige avec la conception de l'aménagement détaillé. Considérer des techniques de déneigement qui favorisent l'atténuation du vent dans les zones prévues pour des activités sociales.
- Élaborer un programme de bénévolat pour recruter des membres de la communauté souhaitant jouer un rôle actif pour réaliser la vision de la rue Sparks. Quelques tâches et efforts se prêtent bien au soutien de bénévoles aux compétences variées, notamment : les tâches de nettoyage et de verdissement, les inventaires de rue, les audits, l'évaluation des projets pilotes, la coordination d'événements spéciaux, la création d'ateliers, les installations, la recherche, la logistique et les communications.
- Solliciter la participation des établissements scolaires locaux qui ont de l'expérience pratique pour promouvoir le mandat de la rue. Par exemple, sur le plan de l'interprétation, de la préservation artistique, de la planification événementielle, des médias sociaux et du design industriel.

3. Gérer la rue pour qu'elle devienne la norme représentative du « meilleur de la ville »

- Réduire le montage entre les événements et les installations saisonnières grâce à une planification minutieuse avec les collaborateurs au programme et les sous-traitants.
- Ne pas se servir de la rue pour l'entreposage saisonnier, à moins que l'emplacement de remisage soit intégré au design des éléments de rue.
- Coordonner les réparations et le nettoyage de la rue pendant les périodes d'achalandage de piétons pour que la rue soit reconnue comme étant exceptionnellement propre et bien entretenue.
- S'assurer que le mobilier mobile et les éléments dynamiques des installations servant aux événements spéciaux sont bien positionnés, sans entraver les voies de déplacement dégagées. Le tout doit être facilement accessible, esthétique et ne pas surcharger les éléments permanents, dont l'art public et les éléments de passerelle.
- Maintenir l'intégrité de la conception détaillée de la rue en respectant les directives et les normes approuvées. En cas d'obsolescence des directives et des normes, adopter des mises à jour appropriées en collaborant avec les partenaires.

4. Communiquer les règles qui s'appliquent dans la rue et les faire respecter

- Laisser savoir aux commerces et aux propriétaires quelles sont leurs responsabilités par rapport aux éléments commerciaux selon l'emprise de rue, et plus généralement, à qui ils doivent s'adresser pour faire respecter les différentes normes rigoureuses en vigueur dans la rue.
- Au lieu de gérer des plaintes, alimenter l'estime pour la rue Sparks et l'importance qu'elle revêt pour la capitale et l'identité d'Ottawa. Privilégier une approche proactive de respect des règles quant au tabagisme, à la publicité commerciale, au cyclisme agressif et à la flânerie.

9. Implantation du projet

9.1 Amélioration continue

Le mandat est vaste, tant sur le plan de la programmation, de l'installation que des activations. Les moindres détails doivent être traités soigneusement pour maintenir le raffinement et la qualité de l'apparence de cette rue. Le défi est de taille, parce que la programmation implique plusieurs partenaires et collaborateurs. Ceux-ci utilisent les éléments de rue et les bougent fréquemment ou les modifient selon les événements et les besoins d'installation. Pour voir aux détails de la programmation et à l'organisation des éléments essentiels à l'esthétique de base de la rue, un comité et un processus d'examen par des professionnels en design seront établis dans l'avenir. Le personnel réunira des membres de la Ville, de la Commission de la capitale nationale (CCN) et de SPAC en lien avec la structure de gouvernance du centre commercial. Le comité d'examen aura pour mandat de passer en revue les propositions ayant des répercussions sur le domaine public et d'établir des audits de design pour la rue en tenant compte des éléments ou des facteurs susceptibles d'être améliorés, corrigés ou mieux harmonisés au plan. Le comité sera aussi responsable d'élaborer les lignes directrices subséquentes en lien avec la conception de rue détaillée.

Le personnel de SSMA sera responsable de la surveillance, du suivi et de la production des rapports annuels soumis au conseil. Il devra présenter les progrès accomplis par rapport aux recommandations et aux mesures du plan, en orientant les résultats sur la programmation, les événements, les installations, les activations et les interactions. L'ensemble des constatations seront soumises au conseil du comité d'examen de la conception des espaces publics. La collecte de documentation pertinente (photos) et représentative des réussites, des défis et des leçons apprises est souhaitable. La collecte de documentation touchant aux priorités du domaine public entreprises dans le cadre du prochain plan de travail annuel du personnel l'est aussi.



Fig. 145 Le bureau de l'équipe de travail pour le plan du domaine public au 79 rue Sparks
Source: Ville d'Ottawa



Fig. 146 Atelier de travail entre les parties prenantes au 79 rue Sparks
Source: Ville d'Ottawa



Fig. 147 Le mot-clé officiel du plan du domaine public de la rue Sparks
Source: Ville d'Ottawa



Fig. 148 Journée de consultation des partenaires, une des premières étapes du plan de concertation
Source: Ville d'Ottawa

9.2 Stratégie de mise en œuvre et phasage

Certes, plusieurs aspects de ce plan devront être planifiés et coordonnés en fonction des restaurations immobilières majeures prévues pour des immeubles adjacents, notamment celles de SPAC pour les îlots 1, 2 et 3 au cours des 10 à 15 prochaines années. Néanmoins, plusieurs mesures et recommandations peuvent être appliquées dès maintenant et indépendamment de l'échéancier de toute restauration exhaustive et de travaux routiers. Ce qui suit décrit les mesures clés à mettre en œuvre en tenant compte conjointement des sections référencées du présent plan.

9.2.1 Gouvernance et harmonisation administrative

Pour obtenir les accords financiers et opérationnels nécessaires à la mise en œuvre d'une rue Sparks rénovée, les limites géographiques et juridictionnelles du centre commercial et de la zone d'amélioration commerciale doivent être harmonisées ou consolidées pour comprendre les cinq îlots du plan. D'une part, les rôles liés à l'exploitation et à la programmation du mail piétonnier seront précisés. D'autre part, des modifications au modèle de financement pourront être apportées, soit une condition essentielle à l'exploitabilité des aspects de ce plan, au fur et à mesure qu'ils seront mis en œuvre.

En raison du contexte unique de la rue Sparks et des grandes attentes en matière de programmation publique, un examen de gouvernance est souhaitable pour veiller à ce que le meilleur modèle d'efficacité et d'efficience s'applique avant la mise en œuvre du plan.

Les autres mesures et recommandations liées à la gouvernance et à l'administration présentées dans ce plan sont :

MESURES / RECOMMANDATIONS	SECTIONS RÉFÉRENCÉES
1. Élaborer un programme de bénévolat pour la rue Sparks	8.2
2. Créer des partenariats avec des établissements d'enseignement	8.2
3. Communiquer clairement les règles qui s'appliquent dans la rue et les faire respecter	3.5.1.3, 7.2.1.1, 8.3, 8.4
4. Renforcer la vision de ce plan au moyen de la promotion et de l'image de marque	3.5.1.6
5. Rechercher l'efficacité opérationnelle en concluant des contrats d'entretien consolidés	8.2, 8.3
6. Former un comité d'examen des espaces publics et rédiger un protocole de rapport annuel	9.1

9.2.2 Développement de la programmation

Outre l'esthétique de la rue Sparks au quotidien, c'est sa programmation qui a l'effet le plus important et le plus significatif sur le domaine public. À cet égard, le personnel du centre commercial orientera ses efforts dans les années à venir pour peaufiner sa programmation actuelle, pour établir des partenariats et des collaborations nouvelles et innovantes, notamment sous forme d'installations et d'événements en accord avec la vision et l'aménagement fonctionnel de ce plan.

Pour examiner les recommandations sur la programmation publique de rue, cette responsabilité doit incomber à des ressources dédiées et permanentes qui s'occuperont de cette première étape du processus. Certaines de ces recommandations reposent sur l'installation d'une nouvelle infrastructure de programmation. Toutefois, les aspects suivants de la stratégie de programmation peuvent être testés indépendamment des restaurations majeures sur la rue et des nouvelles infrastructures :

MESURES / RECOMMANDATIONS	SECTIONS RÉFÉRENCÉES
7. Développer de nouveaux partenariats comme site satellite	3.3.1.1
8. Mettre en place un cycle annuel d'événements culturels et d'expériences engageantes pour le public	3.3.1.2, 3.3.1.3, 3.3.2.2
9. Lancer un programme comprenant des installations saisonnières et spectaculaires	3.3.2.1, 3.3.2.2, 3.3.2.3, 3.3.2.4, 3.3.2.5, 7.2.1.2
10. Créer un plan cohérent pour animer la rue de plus en plus avec de l'équipement public saisonnier et des activités passives	3.3.3, 3.3.3, 3.3.3, 7.2.1, 7.2.1, 7.2.1
11. Collaborer étroitement avec la Banque du Canada pour intégrer sa grande place semi-publique aux plans de programmation du paysage de rue dans son ensemble	3.3.1.1, 3.4.2.5
12. Déterminer un cadre de travail pour guider les installations commémoratives et interprétatives	3.6.1.1
13. Élaborer un protocole d'expression culturelle dans le domaine public, notamment pour l'inclusion de la représentation autochtone	3.6.1.2
14. Intégrer la diffusion de la musique de Radio-Canada (CBC Music) en continu ou à la demande dans les aires de détente principales pour renforcer l'identité canadienne du paysage de rue.	6.2.3
15. Réduire la durée du montage entre les événements et les installations	8.3

9.2.3 Coordination immobilière et commerciale

Les immeubles adjacents et les entreprises situées au rez-de-chaussée encadrent la rue Sparks et font partie intégrante du domaine public. Leur participation coordonnée influence la diversité des commerces situés au rez-de-chaussée, la gamme d'équipement public, la disponibilité des services et, dans une large mesure, la qualité de l'animation publique.

Une communication continue et coordonnée est souhaitable et essentielle pour s'assurer que les possibilités d'appuyer ce plan sont pleinement exploitées, notamment via la restauration et le cycle de vie des opérations quotidiennes.

Les mesures qui exigent une coordination directe avec les propriétaires immobiliers et commerciaux sont :

MESURES / RECOMMANDATIONS	SECTIONS RÉFÉRENCÉES
16. Améliorer la signalisation vers les stationnements et à proximité	3.1.6.2
17. Planifier un programme coordonné pour les fleurs et les jardinières saisonnières	3.2.4.2, 3.2.5.1, 3.2.5.2
18. Coordonner en fonction d'événements spéciaux saisonniers	3.3.1.1, 3.3.1.2, 3.3.1.3, 3.4.3.5
19. Élaborer un programme de gestion et de surveillance du commerce de détail dont la coordination sera centrale	3.4.1.1
20. Établir des buts clairs pour l'activation des rez-de-chaussée	3.4.1.2
21. Aménager des places de stationnement pour les vélos des employés et des visiteurs dans des espaces privés à proximité des entrées	3.4.3.4
22. Proposer de l'animation commerciale qui contribue à la conception et à la programmation de la rue	3.5.1.1, 3.5.1.2, 3.5.1.4, 3.5.1.5, 7.2.1.4, 7.2.3.3
23. Encourager les entreprises éphémères collaboratives pour contribuer aux besoins de location à court terme	3.5
24. Élaborer et respecter des normes de conception pour les façades d'entreprises et les empiètements commerciaux dans le domaine public	3.5.2.1, 3.5.2.2, 3.5.2.3, 3.5.2.4

9.2.4 Projets pilotes et harmonisations physiques temporaires

Au cours de la rédaction de ce plan, des projets pilotes en hiver et en été ont été réalisés pour obtenir la rétroaction du public. Par exemple : l'installation de bornes amovibles à chaque intersection, l'ajout de jeux pour les familles et divers éléments mobiles favorisant la détente sur les lieux. La rétroaction reçue lors de ces projets pilotes a été instantanée. Le public s'est arrêté pour profiter de la rue d'une nouvelle manière innovante. Les projets pilotes étaient concluants : l'animation doit être à la fois passive et active de jour comme de soir pour attirer une masse critique de visiteurs.

Entre les années 1960 et le début des années 1980, la rue Sparks a connu une période très animée et réjouissante, de l'avis de plusieurs. Ses installations publiques changeaient fréquemment et des projets pilotes y étaient menés. À l'image de cette période exploratoire, il est souhaitable que le centre commercial profite du temps disponible avant les travaux de restauration de la rue pour examiner les présentes recommandations du plan et les peaufiner. Cela peut se concrétiser par le cumul de projets pilotes continus dont le niveau de complexité augmente et par des interventions physiques menées en collaboration avec des entreprises, des propriétaires immobiliers adjacents et des partenaires de programmation.

Les principales recommandations à explorer et à concrétiser dans le cadre de projets pilotes et d'harmonisations physiques provisoires sont :

MESURES / RECOMMANDATIONS	SECTIONS RÉFÉRENCÉES
25. Établir des partenariats créatifs visant les palissades	3.4.2.3
26. Cibler le stationnement pour vélos près des intersections	3.1.2.3
27. Tester des fenêtres de livraison hors pointe	3.1.3.2
28. Dégager la rue et les points de vue clés en direction du Parlement	3.1.5.4
29. Améliorer la signalisation vers les stationnements et à proximité	3.1.6.2
30. Coordonner les jardinières et les arrangements de bacs à fleurs	3.2.4.2
31. Explorer les programmes de verdissement en hiver	3.2.4.3
32. Intégrer des zones avec accès Wi-Fi public	3.3.3.1
33. Prévoir un programme d'installation numérique, artistique et d'interprétation	3.6.3.1, 3.6.3.2, 6.2.5
34. Encourager des formes d'interprétation créative dans le paysage de rue	3.6.4.2, 3.6.4.3, 7.2.1.2
35. Envisager des stations chauffantes (gaz ou propane) activées par les utilisateurs et d'autre équipement d'hiver	4.2.2, 7.2.3.4
36. Réfléchir à la possibilité d'utiliser la neige dans le programme hivernal	4.2.2
37. Intégrer des kiosques et des chariots de vente au détail pour répondre aux lacunes de services	4.2.6, 6.2.5, 7.2.1.2
38. Planifier soigneusement et en détail tous les éléments dynamiques sur la rue	5.3, 6.2.3, 8.3
39. Tester les options pour intégrer une sculpture rotative/installation d'un jardin le long de l'îlot 4	6.2.4
40. Orienter les places assises en direction de points de vue significatifs le long de la rue	7.1.1.1,
41. Positionner des places mobiles et de l'équipement réser-vé aux événements pour chaque îlot	7.2.1.1

9.2.5 Conception de l'aménagement détaillé

En fonction du financement, une équipe multidisciplinaire axée sur le design collaborera étroitement avec les propriétaires immobiliers adjacents, les entreprises et les partenaires pour valider l'orientation de ce plan et le faire progresser. Il est souhaitable d'examiner tous les détails du paysage de rue pendant une phase de conception de l'aménagement et de l'ingénierie de la rue.

L'approche idéale pour faire progresser la conception de l'aménagement détaillé serait de terminer en bonne partie un design intégré pour les cinq îlots avant l'amorce de la première phase de restauration par SPAC du deuxième îlot. Ensuite, de façon coordonnée, îlot par îlot, peaufiner la conception détaillée en fonction des détails et des exigences propres à chaque phase de restauration (SPAC) en suivant leur achèvement. Ainsi, le but sera de veiller à ce que toute nouvelle infrastructure souterraine ou modification de l'infrastructure existante soit correctement intégrée afin d'appuyer ou d'améliorer les objectifs du plan pour le domaine public.

Compte tenu des attentes élevées pour la rue Sparks, les recommandations suivantes feront partie de la portée des travaux de la phase de conception détaillée susmentionnée et surpasseront les aspects habituels de conception de rue qui sont omis dans cette section :

MESURES / RECOMMANDATIONS	SECTIONS RÉFÉRENCÉES
42. Envisager des solutions de rechange aux éléments de sécurité	3.1.4.2, 6.2.1, 7.1.2.3
43. Envisager des approches novatrices en matière de gestion des eaux pluviales	3.2.2.1, 7.3.4
44. Intégrer l'analyse et la réduction des microclimats	3.2.3.3, 7.2.3.1, 7.2.3.2, 8.2
45. Intégrer les améliorations au domaine public parallèlement aux restaurations immobilières	3.4.2.1, 3.4.2.2, 3.4.2.3, 3.4.3.1, 3.4.3.2, 3.4.2.3, 3.4.2.4
46. Élaborer la conception d'un système complet d'éclairage en chaîne multicouche	4.2.2, 7.1.2.1, 7.1.2.2, 7.1.2.3
47. Explorer la faisabilité et durabilité de surfaces chauffantes dans les zones multifonctionnelles	4.2.2, 7.3.1,
48. Promouvoir une excellente identité visuelle distincte et esthétique	5.1
49. Préciser les détails îlot par îlot et prévoir un plan flexible	5.2
50. Concevoir et intégrer des éléments permanents solides	5.3, 8.2
51. Concevoir et intégrer des éléments permanents d'interprétation	3.6.2

52. Concevoir du mobilier de hauteur variable et confortable et l'intégrer aux éléments du paysage	7.1.1.2
53. Concevoir et intégrer des stationnements pour vélos, des bacs à déchets, des fontaines pour boire et des haut-parleurs le long de la rue	7.1.1.3, 7.1.1.4, 7.1.2.7
54. Produire un plan d'éclairage exhaustif pour tout le domaine public	7.1.2.2
55. Promouvoir la conception d'un système d'information polyvalent axé sur la signalisation	7.1.2.4
56. Prolonger la conception de rue aux intersections	7.1.3.3
57. Planifier l'aménagement paysager de façon détaillée en ciblant l'intégration sur toute la rue	7.1.4.1, 7.1.4.2, 7.1.4.3
58. Prévoir des systèmes de pavage améliorés et durables	7.1.3.1
59. Détailler et aménager l'espace public et le paysage en utilisant les principes d'accessibilité universelle	7.1.3.2, 7.1.3.2
60. Promouvoir une compétition d'art public à l'échelle nationale	4.1, 7.1.5.1, 7.1.5.2
61. Élaborer un plan d'interprétation du paysage de rue	7.1.5.3
62. Explorer diverses conceptions de caractéristiques aquatiques	4.1, 6.2.2, 7.1.2.6
63. Envisager les options pour intégrer des toilettes publiques réparties avec une certaine régularité	7.1.5.4
64. Mettre à jour les normes de conception et de positionnement pour l'affichage commercial	7.2.1.1
65. Mettre à jour et officialiser la conception des terrasses et leurs normes de positionnement	7.2.1.4
66. Examiner les options techniques et financières pour les surfaces chauffantes	7.3.1
67. Intégrer des tranchées audiovisuelles/ techniques et des armoires pour les commandes	7.3.2
68. Intégrer une infrastructure de rue intelligente	7.3.3

69. Coordonner les détails du paysage de rue avec les propriétés adjacentes et les espaces culturels (notamment l'espace qui demeure à définir pour les peuples autochtones).	6.2.2
70. Rédiger des manuels d'entretien et d'opérations et définir la mise à jour des protocoles d'entente	8.1, 8.2
71. Évaluer et optimiser l'acoustique dans chaque zone réservée aux événements multifonctionnels	7.1.2.7
72. Explorer les options liées aux étapes de construction et les définir, puis faire la même chose pour les ententes de partage des coûts	9.2.6

9.2.6 Construction du paysage de rue

Toutes les phases de construction seront sujettes aux accords financiers et opérationnels qui seront établis et déterminés dans le cadre du processus de conception de l'aménagement détaillé. Les étapes générales de construction du paysage de rue seront aussi définies et confirmées en fonction du processus de conception de l'aménagement détaillé. En général, les étapes seront liées aux améliorations ou aux modifications d'infrastructures souterraines requises en lien avec la restauration planifiée des immeubles fédéraux adjacents le long des îlots 1, 2 et 3. L'objectif est de minimiser la nécessité de creuser la route fréquemment et de perturber les nouveaux éléments du paysage de rue. Aucune restauration n'est anticipée pour les îlots 4 et 5. Ainsi, la mise en place de la conception de rue pour ces deux îlots est plus flexible.

Les étapes de construction de la conception de l'aménagement détaillé s'attarderont à l'intégration d'éléments thématiques dans les cinq îlots où aucun conflit n'est anticipé quant à la restauration des immeubles adjacents. Par exemple, le processus de conception détaillée pourrait permettre de déterminer les occasions d'inclure la plupart des arbres du côté sud de la rue Sparks, ou le potentiel d'implanter des kiosques de signalisation numérique dans les cinq îlots, à l'étape de construction initiale.



Fig. 149 La rue Sparks animée et fréquentée pendant le Bal de neige
Source: SSMA

10. Documents de référence

Les documents de référence suivants doivent être utilisés de concert avec ce plan pour affiner un futur projet de paysage de rue détaillé:

- Plan officiel Volume 2a Rue Sparks (Ottawa)
- *Sparks Street Mall Vocation Study Phase 1 Research and Background Information 2003*
- *Sparks Street Mall Vocation Study Phase 2 Vision: Strategic Recommendations 2004*
- Le Plan de la capitale du Canada 2017-2067 (NCC)
- Plan de secteur du cœur de la capitale du Canada 2005 (NCC)
- Le centre-ville en action : transformer les rues d'Ottawa 2013 (Ottawa)
- *Parliamentary Precinct Exterior Lighting Masterplan 2015*
- Plan lumière de la capitale (to be approved by the NCC 2017)
- Stratégie de conception urbaine du centre-ville d'Ottawa (Ottawa)
- La vision et plan à long terme (actuellement en cours de mise à jour, 2019) (SPAC)
- Îlots 1,2,3 Sud de Wellington Design urbain et étude de sécurité du site (PSPC)
- Plan du domaine public de la rue Sparks : Charte de projet (approuvée par la Ville et les partenaires du projet)
- Plan du domaine public de la rue Sparks : Plan rapport des partenaires 1
- Plan du domaine public de la rue Sparks : Plan rapport des partenaires 2
- Plan du domaine public de la rue Sparks : Plan rapport des partenaires 3
- Plan du domaine public de la rue Sparks : Plan rapport des technique
- Plan du domaine public de la rue Sparks : Matrice
- *Scope of work for detailed design.(TBD)*
- *ACPDR Minutes 1 and 2*
- *UDRP Minutes 1 and 2*
- *Staff Report (TDD)*
- Recommandation du rapport gouvernance
- *Retail / Commercial Mix Study*
- *As We Heard It Report, 2018*
- *City of Ottawa's Response to the Truth and Reconciliation Commission's Calls to Action*
- *Sparks Street Mall Authority Memorandum of Understanding 2017*
- *Property Owner Collaboration Survey responses 2018*
- *Plan du domaine public de la rue Sparks : Évaluation des coûts*
- *Seven Principles of Universal Design*
- *City of Ottawa Equity and Inclusion Lens Handbook; Second Edition 2015*
- *City of Ottawa Accessibility Design Standards*
- *CNIB Clearing Our Path*



 Ottawa



Public Services and
Procurement Canada

Services publics et
Approvisionnement Canada

